

Guide éleveurs

Elever des chèvres Bio



• CAB •

Les Agriculteurs **BIO**
des Pays de la Loire

www.biopaysdelaloire.fr

DÉCEMBRE 2017

CHIFFRES DE LA FILIÈRE CAPRINE BIOLOGIQUE EN PAYS DE LA LOIRE

Les productions caprines : une filière en forte expansion qui se structure

L'évolution de la production de lait de chèvre biologique en France et Pays de La Loire

	2010	2012	2013	2014	2015
Nombre d'élevages	497	674	722	762	805
Nombre de chèvres bio en France	28 000	39 000	42 000	44 300	47 350
Nombre de chèvres bio en Pays de la Loire	3240	4690	4965	5398	6852
Lait Bio Livré (1000 litres)	1100	3100	4175	4 122	4179
Fabrication de fromages Bio par l'industrie (tonnes)	372	698	662	889	992

Source : Agreste (enquête annuelle Laitière), Agence BIO et l'ORAB des Pays de la Loire

En 2016, **1% de la collecte nationale en lait de chèvre est bio**. Le nombre d'élevage biologique est en forte progression. Cette progression profite à la fabrication de fromage bio pour l'industrie. La tendance constatée en France se confirme en Pays de la Loire. La production de lait de chèvre bio se développe. L'évolution du nombre de chèvres bio de 2010 à 2015 montre qu'en 5 ans, **le nombre de chèvres bio a été multiplié par 2**.

6852 chèvres en bio ou en conversion en 2015 : **+ 27%** comparé à 2014
52 exploitations régionales ont des chèvres en bio ou en conversion
132 chèvres en moyenne par exploitation

SAU moy des exploitations lait de chèvre bio (2015) : **49 ha**

- **32 %** des exploitations ont **moins de 30 ha**
- **34 %** ont **entre 30 et 60 ha**
- **34 %** ont **plus de 60 ha**

Volume moyen produit par chèvre bio (2015) : **615 L/chèvre**

- **17 %** des exploitations ont **plus de 700L/chèvre**
- **32 %** ont **moins de 500L/chèvre**

6,6% des chèvres de la région sont en bio ou en conversion

4,2 millions de litres de lait de chèvre en bio et en conversion ont été produits en Pays de la Loire en 2015

Les exploitations caprines se répartissent en trois systèmes distincts :

- Le système livreur dont le lait est commercialisé en laiterie,
- Le système fromager dont la majorité de la production est transformée à la ferme et vendue en circuit court,
- Le système mixte où une partie de la production est transformée et une autre commercialisée en laiterie

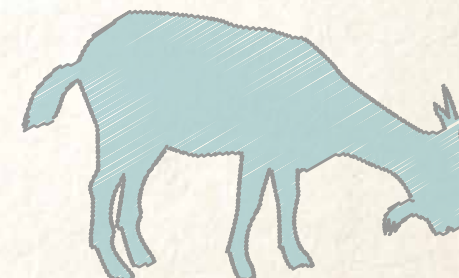
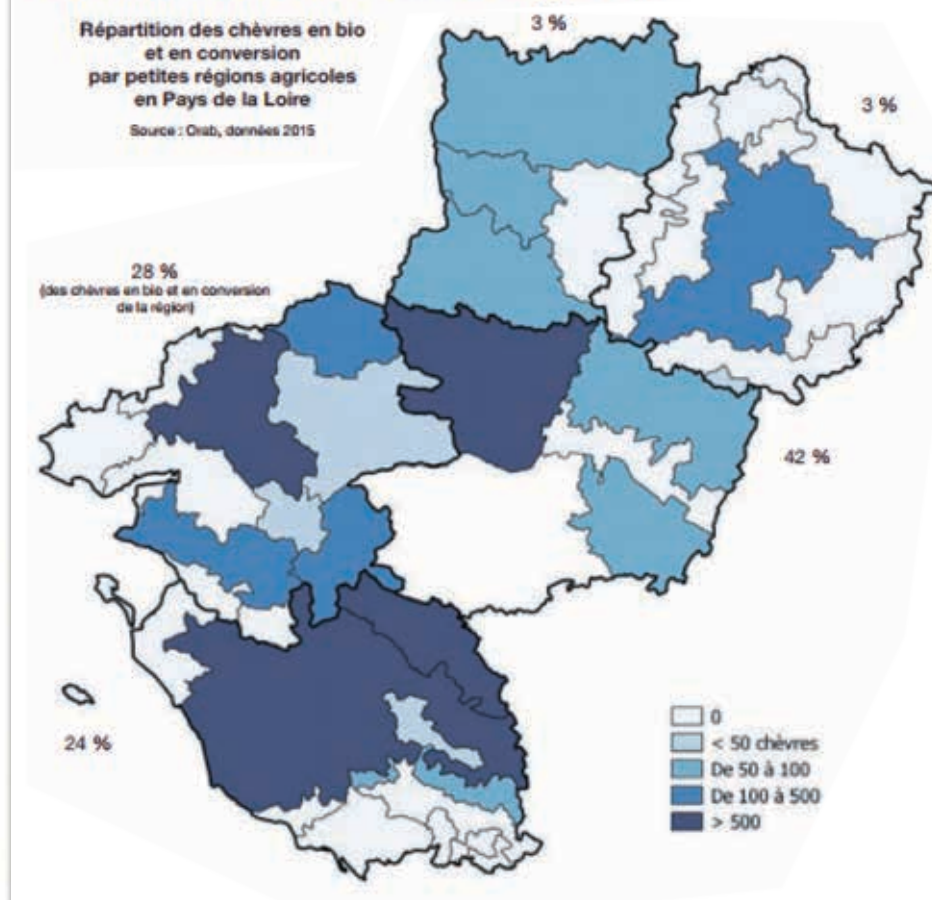
Quasi inexistant il y a encore 3 ans, les circuits de collecte s'organisent pour répondre à une demande de marché en très forte croissance :

- Les 2/3 des volumes sont désormais commercialisés en circuit long
- Les 2/3 des éleveurs caprins pratiquent la vente en circuit court

La production caprine bio en 2016

source : ORAB – Données 2015

Des chèvres bio dans le bassin de production caprin



La Coordination Agrobiologique des Pays de la Loire (CAB) a souhaité apporter son expertise sur la production caprine bio. Elle a mené des recherches bibliographiques, rencontré des experts de la production caprine bio et recueilli des témoignages d'éleveurs. Ce travail fait partie des missions historiques de la CAB d'accompagner techniquement les producteurs et de développer l'agriculture biologique.

Ce guide est conçu pour vous permettre de réfléchir à votre projet d'installation ou pour vous convertir en agriculture biologique. Il donne des informations réglementaires, techniques ainsi que des témoignages d'éleveurs sur leurs pratiques.

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration du guide et nous souhaitons que celui-ci vous donne un maximum de réponses à vos attentes.

Laurent Vincendeau
(réfèrent professionnel CAB caprin)



I - Construire un projet durable	p.2
---	------------

II - S'installer ou se convertir en agriculture biologique	p.4
---	------------

III - Conduites d'élevage	p.7
Références technico-économiques	p.7
Évaluer son autonomie alimentaire	p.8
L'alimentation des chèvres	p.10
Le rationnement des chèvres au pâturage	p.12
Comportement des chèvres	p.15
Les principales races de chèvres laitières	p.16
Principales pathologies chez les chèvres adultes	p.18
Reproduction et gestion de la production	p.22
L'élevage des chevreaux et chevrettes	p.23

IV - Commercialisation en filière longue	p.25
---	-------------

V - Présentation des exploitations	p.28
---	-------------

ELEVEURS FROMAGER	p.30
--------------------------	-------------

1 - Fiche éleveur DILE JEAN-PAUL	p.30
2 - Fiche éleveur RALISON - YON MARIE ET JEAN LOUIS	p.32
3 - Fiche éleveur RAVON JULIEN ET GWENAËLLE	p.34

ELEVEURS FROMAGER ET LIVREUR	p.36
-------------------------------------	-------------

4 - Fiche éleveur IMBERT DENIS ET CLAUDE	p.36
5 - Fiche éleveur THIBAUD JONATHAN	p.38

ELEVEURS LIVREUR	p.40
-------------------------	-------------

6 - Fiche éleveur BLAIS JEAN ET LUCETTE	p.40
7 - FICHE éleveur GANNE JEAN-LAURENT	p.42
8 - Fiche éleveur HEULIN ETIENNE	p.44
9 - Fiche éleveur RICHARD FRÉDÉRIC	p.46

Remerciements	p.48
----------------------	-------------

Le réseau bio	p.49
----------------------	-------------

I CONSTRUIRE UN PROJET DURABLE

LES ÉTAPES INCONTOURNABLES POUR CONSTRUIRE SON PROJET

➤ Le projet d'installation est une envie personnelle, une idée qu'il faut prendre le temps de mûrir. Il est important d'identifier ses motivations et de penser à l'organisation en lien avec les futurs projets de votre vie privée qui se dérouleront en parallèle de votre activité d'éleveur.

1 Clarifiez vos objectifs personnels

Vos objectifs vont déterminer vos choix et vos arbitrages tout au long de votre projet. C'est par rapport à eux que vous serez satisfaits ou non de votre démarche.

2 Analysez votre situation

Il s'agit de faire le point sur vos atouts et contraintes pour la réalisation de votre projet. Pour cela, vous devez resituer votre projet dans les différents éléments de contexte :

- **Vous** : vos goûts, vos compétences actuelles, les conditions de vie que vous attendez.
- **Votre famille** : évolution des besoins, conditions de vie.
- **Votre exploitation** : Reprise, création ou conversion ?

Etudiez la situation économique actuelle, les investissements nécessaires, le temps et les conditions de travail.

Faites l'état des lieux des atouts de la ferme : surface de pâturage accessible, les bâtiments et les équipements en place, la possibilité de parcours en zone boisée.

- **Votre environnement** : contexte démographique, économique, débouchés commerciaux envisageables

Etudiez la dynamique des acteurs sur le territoire (CUMA, entreprises du territoire, organismes agricoles, ...) pour être efficace dans ses démarches et être acteur de sa filière.

3 Définissez votre système de production

Chaque système de production, chaque système d'alimentation, chaque système de reproduction a ses atouts et ses contraintes. Ils doivent être raisonnés en fonction des objectifs de l'éleveur et en cohérence les uns avec les autres pour assurer la viabilité de l'exploitation tout en maîtrisant la charge de travail.

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Quel système de production ?• Quelle taille du troupeau ?• Quel Volume de production Laitière ?• Quel système d'alimentation ?• Quels débouchés ? | <p>Livreur de lait :</p> <ul style="list-style-type: none">• Qui collecte ?• Pour quelle laiterie ?• Quelle quantité je peux livrer ? <p>Fromager :</p> <ul style="list-style-type: none">• Identifier la proximité des fromagers voisins.• Définir les modalités de vente : à la ferme, marchés, grossistes, magasins de proximité. |
|---|---|

Les points de vigilance pour une construction durable du projet

la charge de travail

Il est nécessaire d'évaluer le temps à consacrer au troupeau, à la transformation, à la commercialisation et à la surface fourragère et de s'assurer de la vivabilité humaine, familiale et sociale du projet. De plus, la charge de travail peut être très importante à certaines périodes de l'année. Il est donc utile d'identifier ces périodes de pointe. Pour les livreurs, la période de très fortes activités se situe de la mise-bas jusqu'à la récolte du fourrage. Pour les fromagers, la période de plus fortes activités correspond à la saison de production soit 8 mois de l'année avec une pointe à la sortie de l'hiver avec les mises-bas jusqu'au début de l'été. Il peut être parfois compliqué de gérer les mises-bas tardives en avril-mai en même temps que les travaux de cultures.

le troupeau

La constitution du troupeau est un des points clés de la réussite d'une installation caprine. De la qualité du cheptel (garanties sanitaires, niveau génétique) va dépendre une grande partie de la rentabilité de l'exploitation. Il faut aussi raisonner le type (chèvres ou chevrettes, race...) et le nombre d'animaux à acheter, la vitesse de constitution du cheptel. Enfin le troupeau caprin est soumis à des réglementations (sanitaire, identification, certification) qu'il est essentiel de connaître. Il doit être adapté au potentiel et à la taille de la ferme.

les bâtiments et équipements d'élevage

La construction d'un projet caprin passe par une réflexion sur les bâtiments et équipements d'élevage qui doivent satisfaire les besoins des animaux et répondre aussi au confort des éleveurs. Visiter des bâtiments chez plusieurs éleveurs en place n'est pas une perte de temps mais permet de confronter différentes expériences.

la transformation et la commercialisation

Être producteur caprin fromager fermier, c'est maîtriser trois métiers : production du lait (soins au troupeau et travail sur les surfaces), transformation fromagère et commercialisation, qui nécessitent chacun des compétences et des aptitudes spécifiques

l'autonomie sur l'exploitation

Une exploitation en Agriculture biologique se définit dans une approche globale. Une baisse de la production laitière peut être compensée par l'économie des charges réalisée par la production d'aliment. Les principales pistes pour améliorer l'autonomie se raisonnent sur le potentiel agronomique de la ferme, la maîtrise du système fourrager, la valorisation de l'herbe, la conduite des cultures.

l'aspect économique

Il est essentiel dans la réussite du projet. Il nécessite de bien définir ses objectifs notamment son volume de production laitière en lien avec les charges de structures qui sont incompressibles.

I CONSTRUIRE UN PROJET DURABLE

DES ÉLEVEURS TÉMOIGNENT

Pour illustrer l'interaction des différents facteurs dans un système de production, 9 éleveurs témoignent pour faire partager leur expérience, leur choix, parfois leurs difficultés. Les situations sont diverses.

Ces témoignages ne sont en aucune sorte des modèles mais illustrent une diversité de parcours et peuvent donner des idées ou conforter des projets et des réflexions.

Des fiches techniques complémentaires apportent un premier niveau d'information pour vous permettre de mieux appréhender la production caprine, de vous donner des repères. Les informations ont été recueillies auprès d'éleveurs mais aussi des professionnels ou d'experts œuvrant aux côtés des éleveurs : animateurs de Groupement Agrobiologiques départementaux, Vétérinaires partenaires, CIVAM, conseillers chambres d'agricultures, conseillers techniques de l'IDELE. Certains sujets renvoient vers des documentations ou des liens sur internet qui vous permettront d'approfondir vos connaissances.

Tableau 2 : Présentation des différents systèmes de production

Système de production		Nom des éleveurs	Nbre de chèvres	Volume de lait (l/chèvre /an)	Volume total Litres/an	UMO	Volume/ UMO	SFP	Races de chèvres
FROMAGER	Tout fromager	Jean- Paul DILE Laurence THOMAS	70	437	28 000	1,83	16 715	14,35 ha	Majorité alpine
		Marie et Jean- louis RALISON- YON	65	492	32 000	2	16 000	28 ha	Alpine et Poitevine
		Julien RAVON	90	355	32 000	2	16 000	16 ha	Poitevine
	Mixte	Denis et Claude IMBERT	200	650	135 000	4,33	30 232	42 ha	Saanen
		Jonathan THIBAUD	110	590	65 000	1,2	54 000	23 ha	Multi- race
LIVREUR		Jean et Lucette BLAIS	210	745	156 532	1,2	130 443	20,5 ha	Alpine
		Jean Laurent GANNE	150	500	75 000	1,23	60 976	31 ha	Saanen
		Etienne HEULIN	130	512	60 000	0,5	120 000	24 ha	Majorité Saanen
		Frédéric RICHARD	300	900	270 000	2	135 000	45 ha	Alpine

Tableau 3 : Témoignages recueillis auprès de différents éleveurs

	Main d'œuvre	Conduite des cultures	Gestion du pâturage	Alimentation troupeau	Conduite sanitaire	Point particulier
Jean- Paul DILE Laurence THOMAS	Temps de commercialisation	Densité et retournement des prairies	Protection mécanique contre le parasitisme			Alimentation des chevrettes
Marie et Jean- louis RALISON-YON	Temps de commercialisation		Favoriser le déprimage	Ajustement /durée de pâturage	Traitement préventif	Mono-traite
Julien et Gwenaëlle RAVON					Traitement Préventif	Alimentation des chevrettes
Denis et Claude IMBERT		Essais avec lotier et chicoré			Coproculture et gestion du parasitisme	Séchoir en grange
Jonathan THIBAUD		Assolement et stockage du maïs	Maximiser le pâturage	Utilisation de potiron		Optimiser son temps de travail
Jean et Lucette BLAIS						Affouragement
Jean Laurent GANNE			Gestion du parasitisme		Coproculture et essai HE	
Etienne HEULIN				Qualité du foin dans la ration		Organisation du Pâturage
Frédéric RICHARD	Temps de travail		Itinéraires après pâture	Ration riche en azote	Observation du troupeau	

Autres témoignages inclus dans les fiches techniques : installation et conversion en bio, comportement des chèvres, reproduction

II S'INSTALLER OU SE CONVERTIR EN BIO

QU'EST-CE QUE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE ?

L'agriculture biologique garantit un mode de production respectueux de l'environnement et du bien-être animal.

Elle est reconnue officiellement en France depuis 1981 comme mode de production spécifique, respectueux des équilibres écologiques et basé sur le développement et la préservation de la fertilité des sols.

Elle s'attache à :

- Maintenir et développer la fertilité naturelle du sol : « nourrir le sol pour nourrir la plante »,
- Ne pas utiliser de produits chimiques de synthèse,
- Favoriser l'existence d'un écosystème diversifié,
- Respecter les besoins et le bien-être des animaux d'élevage,
- Ne pas utiliser d'OGM.

Les productions végétales et animales bio sont encadrées par deux règlements Européens :

- Le règlement cadre RCE 834/2007 et,
- Le règlement d'application RCE 889/2008.

Le second règlement précise le premier. Les exigences réglementaires bio sont constituées de la somme de ces deux règlements. Le guide de lecture français est régulièrement amendé pour apporter des précisions aux articles du règlement européen :

- Guide de lecture du RCE n° 834/2007 et du RCE n° 889/2008, 2016.

Des fiches «réglementation» éditées par la FNAB, la fédération nationale des agriculteurs biologiques (www.FNAB.org) permettent de faire le point sur les exigences réglementaires à respecter pour les élevages biologiques : Fiche cadre général de l'élevage, 2014 et Fiche Ovins et Caprins, 2014.

LES PRINCIPES DE BASE DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN ÉLEVAGE CAPRIN

1 Origine des animaux

Les caprins bio naissent et sont élevés dans des exploitations biologiques.

Certaines dérogations sont prévues pour introduire des animaux conventionnels dans l'exploitation, notamment lors de la création ou du renouvellement du cheptel. Ils doivent subir une période de conversion pour être considérés comme bio.

2 Conversion des terres et des animaux

Avant que les produits d'une ferme puissent être valorisés en bio, il existe une période de transition dite de conversion. La durée standard de conversion est de 2 ans pour les surfaces dédiées aux cultures annuelles et les pâturages. Les caprins non biologiques introduits dans l'exploitation doivent être élevés en bio durant 6 mois pour que leurs produits puissent être valorisés en agriculture biologique.

Exemple de conversion démarrant au 01/04/2016 | Source : guide ovin – caprin certipaq bio

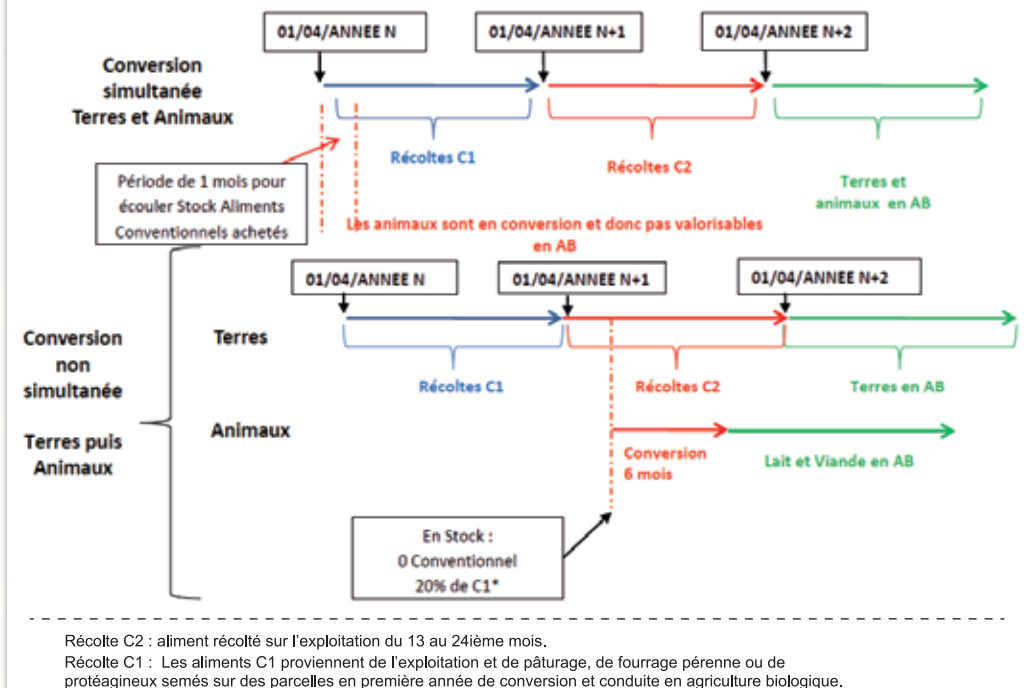
la conversion simultanée :

Conversion de l'ensemble du cheptel, des pâturages et/ou des terres utilisées pour l'alimentation des animaux. Dans ce cas l'ensemble du cheptel et le lait produit est bio en 2 ans.

la conversion non simultanée :

La surface destinée à l'alimentation du troupeau entame sa conversion dans un premier temps pour une période de 24 mois.

La conversion de l'atelier laitier peut débuter au plus tôt, à partir du 12ème mois et à partir du moment où l'on peut nourrir les animaux avec 100% de récolte C2 ou maximum 20% de récolte C1. Le lait sera alors valorisé en bio 6 mois après, et, les terres seront considérées bio au terme de 24 mois de conversion.



3 Pâturage, espaces en plein air et conditions de logement

Les pratiques d'élevage, y compris la densité, et les conditions de logement doivent permettre de répondre aux besoins de développement ainsi qu'aux besoins physiologiques et éthologiques des animaux.

Les animaux ont un accès permanent à des pâturages pour brouter, chaque fois que les conditions le permettent (sauf restrictions sanitaires 1).

Le nombre d'animaux d'élevage est limité en vue de réduire au minimum le surpâturage, le tassement du sol, l'érosion ou la pollution causée par les animaux ou par l'épandage de leurs effluents.

II S'INSTALLER OU SE CONVERTIR EN BIO

La densité de peuplement totale est telle qu'elle n'entraîne pas de dépassement de la limite de 170 kg d'azote par an et par hectare de terres agricoles, soit par ha : 13,3 chèvres. Les animaux de renouvellement sont comptés dans ces effectifs comme suite des mères. Un mâle est compté comme une femelle pour l'effectif total.

Dans le cas où les animaux n'ont accès au pâturage qu'une partie de l'année, les élevages doivent disposer d'aires d'exercices, dont les surfaces minimales sont les suivantes :

- Chèvre : 2,5 m²/tête
- Chevreaux : 0,5 m²/tête

➤ Ces aires d'exercice peuvent être partiellement couvertes.

Lorsque les caprins ont accès aux pâturages pendant la période de pacage et que les installations d'hivernage laissent aux animaux leur liberté de mouvement, il peut être dérogé à l'obligation de donner accès à des espaces de plein air pendant les mois d'hiver.

Les surfaces minimales dans les bâtiments sont les suivantes :

- Chèvre : 1,5 m²/tête
- Chevreaux : 0,35 m²/tête

Un choix de races appropriées en fonction de son projet contribue à améliorer la gestion des animaux, à prévenir toute souffrance et, autant que possible, à éviter de devoir mutiler les animaux.

4 Bien-être animal

En agriculture biologique, les mutilations ne sont pas systématiques.

Les opérations autorisées sur les caprins sont les suivantes :

- L'écorneage sur demande justifiée à l'organisme certificateur,
- La castration physique.

Pour toute mutilation, la souffrance des animaux est réduite au minimum grâce à :

- La réalisation des opérations à l'âge le plus approprié par du personnel qualifié,
- Une anesthésie et/ou une analgésie suffisante.

5 Alimentation et lien au sol

L'élevage hors sol est interdit.

L'alimentation des caprins bio doit être bio (Sauf période de conversion) et pour au moins 60% produite sur la ferme.

Les systèmes d'élevage doivent reposer sur une utilisation maximale des pâturages, selon la disponibilité des pacages pendant les différentes périodes de l'année.

Guide de lecture (amendement de juillet 2016) : l'accès au pâturage et à la pâture constituent des obligations en production biologique pour les herbivores : la disponibilité suffisante en surface de pâture doit constituer un préalable à l'engagement de l'opérateur en bio. Chaque fois que les conditions le permettent, un accès aux pâturages doit être offert aux animaux de manière à permettre une utilisation maximale des pâtures.

Au moins 60 % de la matière sèche composant la ration journalière des herbivores proviennent de fourrages grossiers, frais, séchés ou ensilés. Ce chiffre peut être ramené à 50 % pour une période maximale de trois mois en début de lactation.

Les jeunes mammifères sont nourris au lait maternel, de préférence, à d'autres laits naturels pendant une période de 45 jours. Le lait est entier, ou non, sans aucun additif, liquide ou en poudre certifié bio.

6 Traitements vétérinaires

La lutte contre les maladies passe par la mise en place de mesures de prévention.

En dehors des vaccinations et des traitements antiparasitaires, le nombre de traitements à base de médicaments vétérinaires allopathiques en douze mois est de :

- 3 traitements si cycle de vie > 1 an
- 1 traitement si cycle de vie < 1 an

Le délai d'attente avant commercialisation du lait ou produits transformés correspond à un doublement du délai légal avec un minimum de 48 heures.

ETUDIER ET CONSTRUIRE SON PROJET DE CONVERSION (OU D'INSTALLATION) EN BIO

Source : Pôle de conversion bio de Charente – www.conversionbio.org

Vous pouvez aller consulter le site de la CAB à l'adresse suivante :

<http://www.biopaysdelaloire.fr/producteurs/conversion-bio> et dans la rubrique « [produire-bio.fr](http://www.produire-bio.fr) » pour bâtir votre projet. Dans cette rubrique figure plusieurs témoignages de producteurs et des pratiques à la ferme ainsi que des éléments sur les filières et les marchés.

Autrement d'autres outils existent, voici celui du pôle conversion bio de Charente :

La décision de convertir son exploitation en bio exige une réflexion préalable, une connaissance des techniques, de la réglementation et une évaluation des conséquences. La conversion entraînera des changements qu'il faut anticiper.

1 Les questions à se poser avant de se lancer dans un projet de conversion

- Qu'est-ce qui m'attire dans ce système de production ? Quelles sont mes motivations ?
- Est-ce que cela est techniquement faisable sur ma ferme ?
- Est-ce que je dispose de suffisamment de prairies pour nourrir mes chèvres ?
- Est-ce que cela est économiquement viable ?
- Comment construire mon projet de conversion ?

2 La conversion à l'agriculture biologique : pourquoi pas ?

- Quels sont mes objectifs ? (techniques, économiques, humains)
- Quelles sont les conséquences d'un passage en bio sur :
 - Le système de production
 - Les techniques culturales
 - L'organisation du travail
 - Le matériel
 - Le système de vente
- Comment vais-je valoriser le lait et qui localement achète du lait de chèvre bio ?
- Les stocks de fourrage et d'aliments sont-ils suffisants pour alimenter les animaux ?
- Quelles sont les étapes de ma conversion ?

II S'INSTALLER OU SE CONVERTIR EN BIO

3 **Décision finale : est-ce que l'agriculture biologique correspond à mes objectifs et aux possibilités d'évolution de mon exploitation ?**

➤ Pour aller plus loin, contacter le conseiller technique de votre département qui peut vous aider dans votre réflexion et pour construire votre plan d'actions.

Les partenaires du réseau CAB pour réaliser les PASS'BIO

réseau bio des pays de la Loire



CAB Pays de la Loire – Angers
02 41 18 61 40
cab@biopaysdelaloire.fr



GAB 44 – Nozay
02 40 79 46 57
accueil@gab44.org



GABBANJOU – Murs-Erigné
02 41 37 19 39
gabbanjou@wanadoo.fr



CIVAM BIO 53 – Laval
02 43 53 93 93
coordination@civambio53.fr



GAB 72 – Le Mans
02 43 28 00 22
coordination@gab72.org



GAB 85 – La Roche sur Yon
02 51 05 33 38
accueil@gab85.org

www.produire-bio.fr

réseaux partenaires



SCP des Rivières
cabinet vétérinaire
Contact GAB 44



AFOCG 49-85 – La Roche sur Yon
02 51 46 23 99
contact@afocg.fr



AFOC 53 – Bon Champ Les Laval
02 43 49 92 54
afoc53@orange.fr



CERFRANCE 53-72 – Laval
02 43 49 84 00
aperrault@53-72.cerfrance.fr



CERFRANCE 85 – La Roche sur Yon
02 51 48 94 73
ddupont@85.cerfrance.fr



CIVAM AD 53 – Laval
02 43 49 00 54
civam.ad.53@gmail.com



CIVAM AD 72 – Le Mans
02 43 14 23 07
civamad72@civam.org



CLASEL
Saint-Berthevin : 02 43 64 12 64
Le Mans : 02 43 24 73 31
didier.desarmenien@clasel.fr

TÉMOIGNAGES D'ÉLEVEURS



TÉMOIGNAGE DE FRÉDÉRIC RICHARD : Conversion en bio



« Je n'ai pas eu de difficultés pour passer en bio, car je maîtrisais le pâturage depuis plusieurs années. J'ai fait une conversion non simultanée des terrains et des chèvres. Pour réussir la conversion en agriculture biologique, il faut chercher l'autonomie alimentaire et maîtriser le pâturage. Une mauvaise maîtrise du pâturage entraîne une baisse de la productivité.

Ce qui est aussi important, c'est d'étudier la dynamique des acteurs sur le territoire : CUMA, voisin. Pour moi, c'est un point essentiel. On peut ainsi se former et s'appuyer sur les autres. »



TÉMOIGNAGE DE JONATHAN THIBAUD : Installation en bio



« Je me suis installé après une année de stage paysan créatif sur l'exploitation. La formule de stage paysan créatif est vraiment intéressante car elle permet de créer une activité en s'affranchissant de certaines difficultés (absence de charge de la MSA ou de comptabilité).

La première année, le niveau de production laitière par chèvre était très faible, environ 300l/chèvre et l'activité de la ferme ne me permettait pas de dégager un revenu. La rémunération par Pôle Emploi a sécurisé les revenus. J'ai pu prendre le temps de mettre au point les techniques de fabrication en fromage.

Ce qui est important lorsqu'on s'installe, c'est d'avoir une ouverture d'esprit sur les systèmes et aussi une première expérience aussi bien sur l'élevage des chèvres que sur les cultures. Ensuite, il faut étudier ce qui existe sur son territoire : les outils de la CUMA, les moyens de séchage et de stockage »



TÉMOIGNAGE D'ETIENNE HEULIN : Installation en bio



« Lors de l'installation, il faut faire l'état des lieux des outils disponibles dans les CUMA ou des entreprises de son environnement, et de manière plus large, des moyens de stockage sur la ferme.

C'est déterminant ensuite pour les techniques culturales utilisées et la conservation des céréales. Compte-tenu des contraintes des entreprises, il faut être en mesure d'être autonome dans le stockage des grains et de la ventilation. »

PARTIE III

CONDUITES D'ÉLEVAGE

QUELS RÉSULTATS TECHNIQUES ET ÉCONOMIQUES EN SYSTÈME CAPRIN FROMAGER ET LAITIER EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE ?

* exploitations suivies région France (sauf sud méditerranée)	Fromager AB*	Livreurs AB
<i>Caractéristiques des exploitations suivies</i>		
Nombre d'exploitations	12	6
Nombre de chèvres	62	231
Main d'œuvre totale [UMO]	2,2	1,8
Main d'œuvre atelier Caprin [UMO]	2	1,4
SAU (ha)	29	52
Surface en herbe (ha)	27	35
Surface pastorale (ha)	5	30
<i>Performances techniques</i>		
Lait de chèvre produit [litres]	33 919	161 756
Lait de chèvre produit /chèvre [litres]	530	661
Lait de chèvre produit /UMO atelier caprin [litres]	16419	103825
Concentrés et déshydratés des chèvres [kg/chèvre]	281	382
Concentrés et déshydratés des chèvres [g/litre]	532	580
Fourrages distribués [kg MS/chèvre]	709	566
<i>Résultats technico-économiques de l'atelier caprin</i>		
Produit de l'atelier [€/chèvre]	1 181	568
Charges opérationnelles [€/chèvre]	310	274
dont charges d'alimentation [€/chèvre]	76	214
Marge brute atelier caprin avec aides [€/chèvre]	900	313
Marge brute atelier caprin avec aides [€/1000l]	1710	492
Marge brute atelier caprin avec aides [€/UMO atelier caprin]	28 164	48 515

Source du document : Catherine DE BOISSIEU, Institut de l'élevage Tech@Bio 2017
 Source de données : Dispositif Inosys-Réseau d'élevage (Chambre d'Agriculture et Institut de l'élevage)
 Projet Bioréférences porté par le pôle AB Massif central

3 questions clés à se poser

Question 1

EST-CE QUE JE DISPOSE DE SUFFISAMMENT DE PRAIRIES POUR NOURRIR MES CHÈVRES ?

Evaluer des surfaces nécessaires pour faire face aux besoins d'un troupeau

- 1 - Evaluer le besoin en matière sèche et de fourrage pour faire face aux besoins du troupeau
- 2 - En déduire la surface à apporter aux chèvres et le chargement pour différents rendements

Quelques repères pour un troupeau de 50 chèvres en fonction du potentiel des prairies

Le potentiel de production de la prairie dépend du contexte pédoclimatique, de la composition de la prairie. Il est important de pouvoir estimer la qualité et la quantité des prairies en faisant un diagnostic précis des espèces présentes sur les différentes parcelles.

	Potentiel faible	Potentiel Moyen	Bon potentiel
Caractéristique	3 tonnes/ha	5 tonnes/ha	8 tonnes/ha
Surface	12 à 13 hectares	7 à 8 hectares	5 à 6 hectares
Chargement	3 à 4 chèvre/ha de prairies	6 à 7 chèvres/ha de prairies	8 à 9 chèvres/ha de prairies

Ces repères sont donnés pour 70% de fourrage dans la ration. C'est une base de réflexion technique qui nécessite d'être confirmé en fonction du système alimentaire choisi et du contexte de chacun.

Il faudra ensuite penser à couvrir les 30% restant avec les céréales. La question de l'assolement est donc fondamentale en bio. et donc les rotations.



Un exemple de calcul pour un troupeau de 50 chèvres

besoin en matière sèche :

Besoin de la chèvre se situe à 1,1 tonne de MS par an (source institut de l'élevage)

Cette valeur de référence prend en compte l'ensemble des aliments apportés à la chèvre : fourrage, concentré énergie, concentré azoté ainsi que les refus.

Besoin d'un troupeau : Nombre de chèvre X Besoin d'une chèvre suivée

► Pour un troupeau de 50 chèvres : $50 \times 1,1 = 55$ tonnes de MS

besoin en fourrage :

Besoin en fourrage = Besoin en Matière sèche X Part du fourrage dans la ration

Hypothèse : fourrage correspond à 70% de la ration

► Besoin en fourrage : $70\% \times 55 = 38,5$ tonnes de fourrage

surface à apporter :

Surface à apporter aux chèvres (ha) = Besoin en fourrage (en tonne) / rendement de la prairie (en tonne/ha)

Chargement = Nombre de chèvre/surface à apporter aux chèvres

Rendement : 5 tonnes de MS/hectare

► Surface $38,5/5 = 7,7$ hectares

► Chargement = $50 / 7,7 = 6$ à 7 chèvres par hectare

III ÉVALUER SON AUTONOMIE ALIMENTAIRE

Questions 2 et 3

LES FOURRAGES OU LES ALIMENTS PRODUITS SUR FERME SONT-ILS SUFFISANTS POUR ALIMENTER LES ANIMAUX ?

FAUT-IL PRÉVOIR DES ACHATS SUPPLÉMENTAIRES ?

Pour répondre à ces deux questions il est nécessaire de réaliser son bilan fourrager et cultural...

Réaliser son bilan fourrager et son bilan cultural

Faire le bilan fourrager et le bilan cultural permet d'évaluer l'adéquation entre les besoins du troupeau et les productions possibles sur la ferme. Le résultat de ce bilan permettra de conclure sur les achats nécessaires à prévoir pour couvrir l'ensemble des besoins.



1 Définir les rations journalières

Il faut définir les besoins du troupeau pour chaque type d'aliment (concentré énergétique, concentré azoté) pour les différentes périodes clés du cycle de production afin d'évaluer les quantités nécessaires pour le troupeau à l'année.

Période du cycle de lactation	Besoin journalier en Kg de MS			
	Aliment 1	Aliment 2	Fourrage 1	Fourrage 2
Chèvres tarées				
Chèvres pleines lactation				
Chèvres fin lactation				
Chevrettes 1				
Chevrettes 2				
Bouc				

Chevrettes 1 de 2 mois à 5 mois - Chevrettes 2 : de 5 mois à deux mois avant la mise-bas

2 Deuxième étape : évaluer les besoins pour chaque aliment/fourrage de la ration

Des feuilles de calcul sur Excel sont à adapter en fonction des rations définies pour votre propre système. N'hésitez pas à demander conseil à votre conseiller technique pour adapter vos calculs en fonction du contexte de chacun.

Période du cycle de lactation	Besoin journalier	Effectifs	Besoins (kg/j)	Durée (j)	Besoin totaux (kg MS)
Chèvres tarées		X	=	C 60 j.	=
Chèvres pleines lactation		X	=	C 205 j.	=
Chèvres fin lactation		X	=	C 100 j.	=
Chevrette 1		X	=	C	=
Chevrette 2		X	=	C	=
Bouc		X	=	C	=

TOTAL BESOINS aliment 1 =

3 Troisième étape : faire son bilan cultural et son bilan fourrager

Cette étape permet de raisonner la rotation de vos différentes surfaces.

Ressources disponibles				Besoin du troupeau		Bilan
Culture	Surface	Rendement	Quantité Produite	Aliments	Quantité Nécessaire	Quantité disponible - besoin

Quantité disponible = quantité produite - quantité nécessaire

Si quantité disponible est négative, il sera nécessaire de réfléchir à d'autres sources d'alimentation



L'ALIMENTATION DES CHÈVRES

L'alimentation du troupeau constitue l'un des facteurs majeurs de la réussite de l'élevage. Elle nécessite de bien connaître les besoins des animaux, de maîtriser la qualité de la ration et des quantités distribuées. Le bien-être et la productivité de la chèvre dépendent d'une large mesure d'une alimentation conforme à ses besoins.

La ration alimentaire doit permettre de couvrir les besoins en énergie/ protéines/minéraux. Un rapport équilibré en énergie, protéines et minéraux sont nécessaires pour garantir les conditions de croissance et de santé de l'animal

Les données présentées ci-après sont extraites principalement de trois ressources documentaires :



« **A l i m e n t a t i o n** pratique des chèvres laitières », publiée par l'institut de l'élevage. Cet ouvrage aborde en détail tous les aspects de rationnement de chèvres tout au long du cycle de production,



Pep Caprins,
Rhône Alpes,



Recueil technique
« Valoriser l'herbe dans votre élevage caprin » édité par le CIVAM du haut bocage

4 Besoin de croissance différent selon les 4 périodes-clés du cycle de production :

Les différentes périodes d'un cycle annuel de production chez la chèvre laitière.



Source : institut de l'élevage – L'alimentation pratique des chèvres laitières – Page 13

OPTIMISER LA CAPACITÉ D'INGESTION EN FAVORISANT LA RUMINATION

1 Favoriser au maximum l'ingestion de fourrage grossier

La chèvre étant un ruminant, elle possède plusieurs estomacs dont le rumen qui est le lieu central du mécanisme de digestion de l'aliment. Les aliments, fourrages et concentrés, sont transformés par fermentation et peuvent provoquer **une baisse de pH dans le rumen alors que le pH devrait rester constant**. Le maintien de l'acidité à une valeur acceptable est permis par la **production de salive** et l'absorption de certains acides à travers les parois de l'intestin. **La production de salive est favorisée par la rumination.**

Pour assurer un bon fonctionnement du rumen, on cherchera à assurer une bonne salivation donc une bonne rumination des animaux :

- Distribuer du fourrage de très bonne qualité,
- Apporter des fourrages riches en cellulose pour favoriser une dégradation lente des aliments,
- Distribuer l'aliment concentré sous forme fractionnée pour éviter les excès d'aliment très rapidement dégradé,
- Distribuer d'abord le fourrage puis les concentrés,
- Modifier les rations progressivement de telle manière que les microbes de la panse puissent s'habituer,
- S'assurer que la part des fourrages représente toujours plus des 2/3 de la ration totale en matière sèche.

LES ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE POUR RAISONNER L'ALIMENTATION PRATIQUE DES CHÈVRES

1 Comportement alimentaire de la chèvre :

- Comportement de tri : la chèvre est une fine bouche et préfère les feuilles aux tiges.
- Parmi les tiges, elle choisit celles qui ont la teneur en cellulose brute la moins élevée.
- Les quantités apportées doivent tenir compte des refus.

2 Cahier des charges bio : aller vers l'autonomie alimentaire :

- 60% de Matière Sèche issue du fourrage (minimum).
- 60% produit sur la ferme (minimum).

3 Les besoins nutritifs d'une chèvre :

- Comme tout animal, la chèvre a des besoins en énergie, en protéines, en minéraux, en vitamines et en eau.
- L'énergie est nécessaire à l'animal pour faire fonctionner l'organisme, se déplacer et produire du lait.
- Les protéines servent à renouveler les cellules, produire du tissu musculaire et produire du lait.
- Les minéraux sont indispensables : Phosphore, calcium dont les besoins sont calculés dans la ration mais aussi magnésium, sodium, chlore, potassium.
- Les vitamines et les oligoéléments sont essentiels en petite quantité.
- Les apports énergétiques et azotés recommandés pour les chèvres laitières sont mesurés respectivement par les unités UFL (Unités fourragères Lait) et les grammes de PDI (protéines digestibles dans l'intestin).
- Une chèvre boit 3,5 litres d'eau par kg de matière sèche consommée.



L'ALIMENTATION DES CHÈVRES

2 Favoriser la capacité d'ingestion de la chèvre

La capacité d'ingestion est la quantité totale d'aliment que la chèvre peut manger en un seul jour. Elle se calcule en Kg de matière sèche par jour (Kg de MS/jour) et en unité encombrement laitière.

La capacité d'ingestion d'une chèvre peut varier de 1,5 à 3,5 Kg de matières sèches par chèvre et par jour principalement selon le stade physiologique.

La capacité d'ingestion de la chèvre varie selon l'animal

Il faut prendre en compte

- Poids de l'animal.
- Niveau de production.
- Stade Physiologique : en fin de gestation, l'ingestion est réduite du fait de la place occupée par le fœtus.

La capacité d'ingestion de la chèvre varie selon les aliments

Fourrage jeune :

- Plus digestible.
- Moins longtemps dans la panse.
- Encombrement plus faible.
- Consommé en plus grande quantité.

Espèce plus appétente :

- Plus facilement ingéré.
- Légumineuses (+++), mélanges (++), graminées (+).

L'apport de concentré : complémentaire au fourrage

- Apport de concentré important = apport de fourrage réduit : effet de substitution.
- Manque de fibrosité.
- Risque d'acidose.

3 Adapter l'apport en nutriments et en minéraux aux différentes phases du cycle

Les périodes clés du cycle annuel de production de la chèvre laitière

Périodes-clés	Durée moyenne	Principales caractéristiques	Enjeux et objectifs
1 – Fin de gestation (deux derniers mois de gestation)	2 mois	• Chèvres gestantes • Augmentation importante du poids de la portée et donc des besoins de gestation • Diminution de la capacité d'ingestion	• Préparer la lactation suivante en favorisant le développement de la panse par l'ingestion de fourrages de qualité • Réaliser des transitions alimentaires afin de ne pas perturber le début de lactation, en introduisant les aliments qui seront distribués après la mise-bas • Couvrir au mieux les besoins tout en évitant les risques d'acidose et de toxémie de gestation
2 – Début de lactation (de la mise-bas au pic de lactation)	1 à 2 mois	• Besoins de production laitière très importants dès la mise-bas • Augmentation constante de la capacité d'ingestion jusqu'au pic • Déficit énergétique en début de lactation, non couvert par les apports alimentaires, d'où mobilisation des réserves corporelles	• Couvrir rapidement les besoins protéiques de la chèvre par les apports alimentaires • Faire en sorte que le déficit énergétique du début de lactation soit couvert par la mobilisation des réserves corporelles des chèvres • Satisfaire l'appétit croissant des chèvres par une distribution suffisante de fourrage
3 – Pleine lactation (du pic de lactation à la fécondation)	5 à 6 mois	• Persistance laitière très liée aux apports alimentaires • Perte de poids vif ralentie et état corporel stabilisé • Baisse progressive du niveau d'ingestion	• Obtenir la meilleure persistance laitière possible avec des taux butyreux et protéiques conformes aux objectifs • Favoriser la fécondation • Permettre la croissance des primipares
4 – Fin de lactation (de la fécondation au tarissement)	3 mois	• Baisse de la production laitière relativement plus rapide que l'ingestion • Apports énergétiques supérieurs aux besoins pour permettre la reconstitution des réserves corporelles	• Reconstituer les réserves corporelles de la chèvre est prioritaire • Permettre la croissance des primipares • Réaliser une transition alimentaire avant d'entamer la période sèche (fin de gestation)

Source : institut de l'élevage : l'alimentation pratique des chèvres laitières – page 18

PRÉVENIR LES PRINCIPALES MALADIES MÉTABOLIQUES DES CHÈVRES LAITIÈRES

Les maladies d'origine alimentaire sont déclinées en maladie nutritionnelle et en maladie métabolique.

Les maladies nutritionnelles peuvent être chroniques ou aiguës. Les formes chroniques sont dues la plupart du temps à des carences ou excès de minéraux. Elles entraînent des détériorations progressives de la santé et des productions. Les entérotoxémies sont aussi des maladies nutritionnelles, qui peuvent être subaiguës, aiguës ou mêmes suraiguës (l'animal est retrouvé mort sans avoir été vu malade). Elles sont dues à la multiplication de clostridies qui sécrètent des toxines. L'origine est généralement un déséquilibre alimentaire, souvent associé à un stress.

Les maladies métaboliques sont des formes plus aiguës entraînant souvent des accidents et des complications. Les principales maladies métaboliques sont les toxémies de gestation, l'acétonémie de lactation, l'acidose ruminale et l'alcalose. Ces maladies sont abordées dans le tableau suivant d'un point de vue des symptômes, des soins et des moyens de prévention.

Définition et symptôme des principales maladies métaboliques des chèvres laitières

Maladie	Qu'est-ce que c'est ?	Symptômes
Toxémie de gestation	C'est une intoxication due à l'accumulation de corps cétoniques qui résultent de la transformation des graisses corporelles par le foie lorsque le glucose sanguin manque (hypoglycémie). Elle affecte la chèvre en fin de gestation.	Chèvres tristes, déplacements difficiles des animaux, tremblements musculaires, perte de la vue et œdème des pattes. Cette pathologie affecte surtout les chèvres grasses ou ayant beaucoup de fœtus.
Acétonémie de lactation	L'acétonémie est le prolongement en lactation, de la toxémie de gestation avec une possibilité de rechute en fin de premier mois de lactation.	Même symptômes que ceux de la toxémie de gestation
Acidose ruminale	C'est une intoxication due à l'accumulation excessive dans la panse de certains acides gras volatils qui sont produits normalement lors de la dégradation microbienne des aliments. Elle se produit lorsque la ration ingérée n'apporte pas suffisamment de fibres et de cellulose ou bien lorsque l'apport d'amidon et de sucres rapidement fermentescibles est excessif.	L'acidose chronique se signale par la baisse de la production de lait et la chute du taux butyreux, par une variation de l'appétit et un ralentissement de la rumination, par l'apparition de fèces molles ou de diarrhée. Les défenses de l'organisme sont diminuées ; de ce fait, le développement de germes d'autres maladies est favorisé (listériose, entérotoxémie). L'acidose aiguë (lactique) provoque en outre l'arrêt de la rumination et des douleurs ; la chèvre se plaint ; parfois elle meurt sans symptôme.
Alcalose	C'est une intoxication due à l'accumulation excessive d'ammoniac dans le rumen. C'est un phénomène inverse de celui de l'acidose.	Les symptômes sont proches de ceux de l'acidose. La chèvre paraît ronde. Les crottes se ramollissent en bouses ; l'apparition d'entérotaxémie est fréquente. En fromagerie, le caillé se désagrège.

L'outil OBSALIM : un outil d'observation qui permet de décrypter l'animal

Le diagnostic OBSALIM permet d'identifier l'existence d'un problème alimentaire à l'échelle du troupeau et de comprendre les dysfonctionnements de la ration. L'animal va extérioriser des signes physiques évocateurs de ce déséquilibre alimentaire. La méthode OBSALIM établit des corrélations entre les signes observés sur l'animal, grâce à un jeu de cartes, avec les apports en énergie/azote et fibres. Elle permet de comprendre comment la ration est valorisée par l'animal pour ensuite la corriger ou modifier sa distribution et de corriger les rations excédentaires ou déséquilibrées. C'est un outil majeur pour la santé et l'économie des troupeaux

III RATIONNER L'HERBE AU PÂTURAGE

Le pâturage est une pratique indispensable à tout élevage de ruminants. Il correspond aux comportements des animaux, leur fournit une alimentation de qualité. L'objectif est de faire pâturer l'herbe quand elle est jeune et donc appétente pour limiter le gaspillage. C'est par ailleurs une exigence du cahier des charges.

COMMENT VALORISER L'HERBE AU PÂTURAGE

Mise à l'herbe : de février à début avril

- Consommation de l'herbe d'hiver
- Permet la repousse du printemps
- Permet la transition alimentaire d'une ration d'hiver à celle du plein pâturage

L'été

- Planter des espèces résistantes
- Pratiquer la fauche des parcelles en début de saison pour favoriser une repousse de l'herbe en juin : prolonge la saison

Pleine pousse de début avril à début juin

- Pleine croissance de l'herbe
- Parcellaire divisé en Paddocks d'un hectare environ
- Entrée idéale à une hauteur d'herbe de 10 à 12 cm environ
- Sortie à une hauteur d'herbe de 6 cm
- Fauche pour une hauteur d'herbe de plus de 15 cm
- Pâturage du soir conseillé : permet l'augmentation de la quantité d'herbe ingérée

L'automne

- Ressortir les chèvres au pâturage dès que l'herbe a repoussé
- Garder les chèvres au bâtiment en cas de humidité

Source : « Valoriser l'herbe dans votre élevage caprin » CIVAM du haut bocage.
En ligne sur le site du CIVAM Haut Bocage

<http://www.civamhautbocage.org/fr/information/48776/fiches-techniques-caprins>

LES DIFFÉRENTS MODES D'ORGANISATION DU PÂTURAGE

Le pâturage peut être décrit selon 3 grandes techniques, la frontière entre elles n'étant pas rigide, toutes les situations intermédiaires sont possibles

Le pâturage tournant

La taille des parcelles est fixe. Il s'agit de faire consommer un stock d'herbe sur pied, en ayant un chargement instantané élevé. En pratique, les animaux passent 1 à 4 jours sur une parcelle et consomment le volume disponible. Plusieurs parcelles sont nécessaires pour laisser un temps de repos suffisant (gestion du parasitisme et permettre la repousse entre deux exploitations).

Le pâturage au fil

ce système consiste à mettre quotidiennement à disposition des chèvres la quantité d'herbe nécessaire pour une journée de pâturage. En pratique, l'éleveur déplace chaque jour une clôture ou un filet électrique qui délimite une nouvelle surface à pâturer. Un fil arrière peut être nécessaire suivant la taille de la parcelle, pour éviter le retour des animaux sur des surfaces pâturées les jours précédents.

Le pâturage continu sur une parcelle

dans ce cas, l'herbe est pâturée au fur et à mesure de sa pousse. Le temps de séjour des animaux est de plus de 15 jours par parcelle. Le chargement instantané est faible. Les chèvres séjournent au maximum 60 à 70 jours sur un ensemble de 2 ou 3 parcelles dont les dimensions sont ajustées au fur et à mesure de la pousse de l'herbe.

QUELQUES REPÈRES CLÉS POUR RÉUSSIR LE PÂTURAGE DES CHÈVRES

La chèvre laisse une quantité de refus importante : pour ingérer 2 kg de MS d'herbe au pâturage par jour, la chèvre a besoin de 3 kg de matière sèche d'herbe disponible,

Comportement de la chèvre au pâturage : la chèvre ne pâture pas toute la journée : sur 10 heures passées au pâturage, seules 7 heures sont occupées à manger,

Pour maximiser l'ingestion de l'herbe, la durée de pâturage doit être de 10 heures par jour pour permettre aux chèvres d'atteindre 2kg de MS/jour.

La qualité des prairies est variable en fonction des différentes périodes de l'année. A certaines périodes de l'année, l'ingestion des chèvres diminue. Il faut donc compléter la ration.



TÉMOIGNAGE D'ETIENNE HEULIN

« Les chèvres recherchent des végétaux riches en sucre. Le comportement de la chèvre varie donc en fonction de la qualité des prairies. Après le quinze juin, les prairies sont moins riches en sucre et les chèvres pâturent difficilement. Il faut donc compléter avec un fourrage de 1^{ère} coupe de qualité élevée. »

MISE EN PRATIQUE DU PÂTURAGE

1 Estimer la quantité et la qualité de l'herbe offerte

- La quantité d'herbe offerte dépend de sa hauteur et de sa densité.

La quantité d'herbe offerte peut être estimée en la mesurant à l'herbomètre ou en prenant des repères visuels.

Méthode pour estimer la hauteur et la quantité d'herbe disponible

Repères avec le pied	Mesure à l'herbomètre (pour un couvert dense et homogène entre 5 et 12 cm de hauteur d'herbe)
• au coup de pied : l'herbe ne couvre pas le pied. La mise à l'herbe peut commencer. Il y a environ 250 à 500 kg de MS d'herbe/ha.	• moins de 5 cm : très peu d'herbe disponible
• à la cheville : l'herbe atteint la cheville et les feuilles peuvent recouvrir le pied. Il faut pâturer rapidement la parcelle qui compte de 1 à 1,5 t de MS d'herbe/ha.	• entre 5 et 12 cm : - si couvert homogène et dense : 1 cm = 250 kg MS d'herbe/ha - si couvert de fin de printemps ou d'automne : 1 cm = 200 kg MS d'herbe/ha
• à mi-mollet : l'herbe dépasse largement la cheville et se couche au passage des chèvres. La parcelle est à faucher. Il y a plus de 2,5 t de MS d'herbe/ha.	Exemple : si la hauteur mesurée est de 8 cm, la hauteur d'herbe disponible pour les animaux est de 3 cm (= 8 cm - 5 cm). La quantité d'herbe offerte est de : 3 cm x 250 kg MS = 750 kg MS.

Source : institut de l'élevage : alimentation des chèvres laitières – page 139

III RATIONNER L'HERBE AU PÂTURAGE

➤ LA QUALITÉ DE L'HERBE OFFERTE DÉPEND DE SA VALEUR NUTRITIVE ET DE SON INGESTIBILITÉ

Avant l'épiaison, quand l'herbe est feuillue, la digestibilité est bonne et l'herbe présente une bonne valeur alimentaire. L'ingestibilité de l'herbe correspond à la quantité d'herbe volontairement ingérée quand celle-ci est offerte à volonté.

- Pour les graminées, les meilleures ingestibilités sont obtenues avec de l'herbe feuillue de 6 à 12 cm.
- Pour les luzernes, la meilleure valorisation par les animaux est obtenue avec une plante qui n'a pas atteint le stade de floraison et dont la tige principale mesure entre 30 et 40 cm.

2 Maximiser l'ingestion de l'herbe au pâturage

Pour maximiser l'ingestion de l'herbe au pâturage, il faut agir sur 3 facteurs :

- La quantité d'herbe offerte en prenant bien en compte les refus
- La qualité de l'herbe (valeur nutritive et ingestibilité)
- Le temps disponible pour le pâturage

Part de l'herbe dans la ration totale

Part de l'herbe dans la ration totale en fonction de la qualité de la prairie, de la quantité d'herbe disponible et du temps de pâturage

Qualité de la prairie	Quantité d'herbe disponible	Temps passé au pâturage par jour	Part de l'herbe dans la ration totale (%)
Prairie de bonne qualité	Peu d'herbe disponible ≤ 500 kg MS/ha	3 à 4 heures	35
		7 à 8 heures	50 à 60
		11 heures	Trop risqué*
	Beaucoup d'herbe disponible > 1 000 kg MS/ha	3 à 4 heures	35
		7 à 8 heures	70
		11 heures	100
Prairie médiocre	Peu d'herbe disponible ≤ 500 kg MS/ha	3 à 4 heures	30
		7 à 8 heures	50
		11 heures	Trop risqué*
	Beaucoup d'herbe disponible > 1 000 kg MS/ha	3 à 4 heures	35
		7 à 8 heures	70
		11 heures	100

* La quantité d'herbe disponible est insuffisante. Il faut soit réduire le temps de pâturage soit augmenter la quantité d'herbe disponible.

Source : institut de l'élevage : alimentation des chèvres laitières – page 142

Calcul du nombre de jour de pâturage d'un troupeau de 100 chèvres sur une parcelle de 1 ha

- **Quantité d'herbe offerte** : l'herbe est à la cheville (10 cm) donc environ 1250 Kg de Kg de MS pâturable.
- **Temps de pâturage possible** : 10 heures
- **Quantité ingérée par jour** : 10 heures X 70 % de temps effectif de pâturage X 0,3 kg de MS par heure soit 2,1 kg de MS/jour/chèvre arrondis à 2 kg de MS/jour/chèvre.
- **Quantité d'herbe nécessaire par jour** : il faut rajouter 30% de refus et donc proposer 3 kg de MS/jour/chèvre soit 300 kg par jour pour l'ensemble du troupeau.
- **Nombre de jour de pâturage** 1250 Kg de Kg de MS pâturable/300 kg par jour pour l'ensemble du troupeau soit environ 4 jours de pâturage.

3 Calculer la complémentation à l'auge

La quantité de fourrage à distribuer à l'auge va dépendre de 3 facteurs :

- La durée de pâturage,
- La densité de l'herbe offerte au pâturage,
- Le niveau de production laitière du troupeau

Complémentation avec un fourrage distribué à l'auge à envisager en fonction des conditions de pâturage et du niveau de production laitière du troupeau

Niveau de production laitière	Facteurs pouvant être limitants : - Temps de pâturage (si < 10 heures/j) - Qualité de l'herbe (si souillée, si + de 2 exploitations, si hauteur > 12 cm, si % de feuilles < 50 à 60 %) - Quantité d'herbe offerte (si < 500 kg MS/ha et si < 3 kg MS/j/chèvre)	Complémentation en fourrage à réaliser à l'auge
4 à 5 kg/j/chèvre	Pas de critère limitant : le pâturage suffit pour couvrir les besoins.	Pas de complémentation. Éventuellement, apport de fourrage le soir, pour augmenter la fibrosité de l'ingéré (jusqu'à 0,5 kg/j/chèvre)
	1 seul critère limitant : la durée de pâturage est insuffisante.	Apport d'un fourrage de qualité, à raison de 0,5 à 1 kg MS/j/chèvre
	Au moins 2 critères limitants : le pâturage n'est plus le pourvoyeur principal de fourrage.	Apport d'un fourrage de bonne qualité à raison de plus de 1 kg de MS/j/chèvre
2 à 4 kg/j/chèvre	Pas de critère limitant : le pâturage suffit pour couvrir les besoins.	Pas de complémentation en fourrage
	2 critères limitants : le temps de pâturage et la quantité d'herbe offerte.	Apport d'un fourrage moyen à bon, le soir (en limitant les refus) jusqu'à 1 kg/j/chèvre

Source : institut de l'élevage : alimentation des chèvres laitières – page 145

Pour les troupeaux peu productifs (<2kg de Lait/jour/chèvre), il est fréquemment envisageable de supprimer la complémentation en fourrage afin d'inciter les chèvres à pâturer une herbe de qualité moyenne.

III RATIONNER L'HERBE AU PÂTURAGE

4 Raisonner la complémentation en concentré

Il est recommandé de ne pas dépasser un apport de 0,8 Kg de concentré/j/chèvre lorsque les animaux sont au pâturage

Apport de concentrés recommandés au pâturage en fonction du niveau de production laitière et des conditions de pâturage.

Conditions de pâturage	Niveau de production laitière (kg lait/j/chèvre)	Quantité de concentrés à distribuer (kg/j/chèvre)
Qualité de l'herbe et temps d'ingestion optimaux	> 4	0,8
	De 3 à 4	De 0,5 à 0,8
	De 2 à 3	De 0,3 à 0,5
	< 2	< 0,3
Manque d'herbe : temps de pâture insuffisant ou densité trop faible	Quelque soit le niveau de production laitière	Compenser par du fourrage avant de compléter davantage
Qualité de l'herbe moyenne à mauvaise	Quelque soit le niveau de production laitière	Compenser par du fourrage avant de compléter davantage

Source : institut de l'élevage : alimentation des chèvres laitières – page 146



EMPLOI CIBLÉ DES FOURRAGES OU D'AUTRES ALIMENTS

L'ensilage

L'herbe, l'ensilage d'herbe ou les fourrages secs constituent la base pour un élevage caprin. L'ensilage doit être absolument de très bonne qualité si l'on ne veut pas courir un risque de listériose. Lorsque l'on distribue de l'ensilage, il faut compléter la ration avec de l'ensilage sec.

L'affouragement en vert

La technique de l'affouragement en vert consiste à distribuer directement aux animaux le fourrage fraîchement coupé au champ. La problématique est la même qu'au pâturage. L'objectif est de pouvoir récolter de l'herbe tous les jours le plus longtemps possible. La réussite technique de l'affouragement en vert repose sur la capacité de l'éleveur à exploiter une herbe feuillue. Une vigilance sur la qualité de l'herbe doit être de rigueur. Les herbes jeunes peuvent provoquer des acidoses d'autant que les chèvres mangent plus rapidement l'herbe affouragée qu'en pâture.

L'affouragement est gourmand en temps. Une enquête conduite par le pôle herbivores des Chambres d'agriculture de Bretagne a mis en évidence des temps de travaux moyens de 50 minutes/jour (de 20 minutes à plus de 2 heures).

Les betteraves fourragères et les pommes de terre

Les chèvres apprécient les betteraves fourragères (sans moisissures) et les pommes de terre (non germées). En raison de leur teneur énergétique très élevée, il faut considérer ces aliments comme des concentrés.

Les aliments sources d'énergie ou de protéines

Le maïs, l'orge et l'avoine sont aussi des sources d'énergie très importantes pour les chèvres. Pour les protéines, les sources les plus fréquemment utilisées sont les tourteaux de pression de soja et de colza.



AUTRES PISTES POSSIBLES : TÉMOIGNAGE DE JONATHAN THIBAUD

Les potirons (variété bonnet Turc) riches en oligo-éléments :

« Les potirons (variété bonnet Turc) sont donnés aux chèvres du 15 septembre au 15 décembre. Les chèvres en mangent jusqu'à 600 à 700 g par jour. Les potirons contiennent 20% de Matière Sèche. Les graines sont bourrées d'oligo-éléments et chargées en tanin. Si le potiron est donné entier à la chèvre, cette dernière ne mange que les graines. Il faut donc couper la courge en morceaux. L'intérêt des potirons est d'augmenter le taux de TB et TP en fin de lactation. »

III COMPORTEMENT DES CHÈVRES

LES COMPORTEMENTS SPÉCIFIQUES ET LEURS CONSÉQUENCES SUR LES CONDITIONS D'ÉLEVAGE

• La chèvre trie de manière plus ou moins importante

Il est admis que la chèvre trie, de manière plus ou moins importante les aliments qui lui sont distribués ou mis à disposition (à l'auge ou au pâturage). Ainsi les quantités ingérées se distinguent des quantités distribuées. Un taux de refus de 15% minimum et jusqu'à 30% doit être pris en compte dans le calcul des rations. Au-delà de ce pourcentage il faut en rechercher la cause.

• La chèvre est curieuse

La chèvre est curieuse et entreprend généralement un repas à chaque distribution d'aliment. Ainsi l'éleveur peut stimuler l'ingestion des chèvres en renouvelant l'offre : changement de pâture, différentes espèces fourragères sur une même journée.

La circulation des chèvres sur une parcelle peut être guidée en positionnant à bon escient : la barrière, les zones d'ombres, les abris, les points d'eau, voire les blocs à sel. Le troupeau sera incité à couvrir l'ensemble de la parcelle pour aller « visiter » l'ensemble des lieux attractifs, évitant ainsi de stationner sur quelques zones seulement et à la longue de les souiller ou de les surpâturer.

• L'effet de la meneuse sur le reste du troupeau

Par « effet de mimétisme », certains comportements peuvent avoir des conséquences positives ou négatives sur le reste du troupeau ou sur les chevrettes. Le comportement de certaines chèvres peut ainsi faire prendre de bonnes ou mauvaises habitudes à son troupeau, l'effet des meneuses sur le troupeau peut être important.

AUTRES CARACTÉRISTIQUES SPÉCIFIQUES À PRENDRE EN COMPTE DANS LES CONDITIONS D'ÉLEVAGE

Les comportements spécifiques des chèvres et leurs conséquences sur les conditions d'élevage

Comportement social	Caractéristiques et comportements typique	Transposition dans la pratique
Comportement social	Instinct grégaire	Ne pas séparer, faire pâturer au piquet ou attacher les chèvres.
	Simultanéité des phases de repos et d'activité	Au moins 1 place d'affouragement et de repos par chèvre
Relation mère-petits	Petits troupeaux	Si besoin fractionner le troupeau.
	Boucs vivant à part; jeunes boucs avec le troupeau	Groupes de boucs
Alimentation	Hiérarchie	Éviter l'introduction de nouvelles bêtes.
	Les mères se retirent avant la mise-bas.	Abris protégés, boxes de mise-bas
Mouvement	Groupes à structure matriarcale	Éviter les séparations et les animaux sans famille.
	Les petits ne suivent pas leur mère juste après la naissance.	Abris pour les chevreaux
Repos	Feuilles, plantes, herbes	Pâturages riches en espèces ou foin, feuilles et buissons
	Les chèvres sont gourmandes et difficiles.	Fourrages d'hiver de très bonne qualité
Soins corporels	Boivent en aspirant.	Auges-abreuvoirs
	Importants besoins de mouvement	Stabulation libre et aire d'exercice
Soins corporels	Grande aptitude à l'escalade	Pâturage
	Se reposent au sein du troupeau.	Possibilités d'escalades dans l'aire d'exercice
Soins corporels	Choisissent des endroits surélevés.	Aire de repos suffisamment grande
	Se nettoient elles-mêmes avec les ongles, les dents, les cornes, ou autres objets à disposition.	Niches de repos surélevées
Soins corporels		Installer des brosses-étrilles.
		Surveillance des parasitoses

Source : FIBL - Agridea - ITAB : chèvre laitière Bio – Un guide pratique pour l'éleveur

AMÉNAGEMENT DES STABULATIONS

Les chèvres supportent bien les variations de température mais sont sensibles à l'humidité et au manque d'aération. La température de bien-être des chèvres se situe vers 8 à 15°C. Les chèvres adultes supportent sans problème les températures négatives si les stabulations sont sèches, dépourvues de courant d'air et sur paille.

• Autres éléments à prendre en compte

- Maintien une lumière naturelle minimum.
- Protection contre le vent et les courants d'air.
- Aménagement des stabulations important pour les bêtes à cornes pour permettre les possibilités de fuite et d'abris. Moins il y a de possibilités de fuite et de replis, plus la surface par bête doit être importante.
- Place de cornadis suffisamment large car les bêtes de rang inférieur peuvent être empêchées de manger si les places sont trop étroites.



TÉMOIGNAGE DE CATHERINE ROFFET ET LAURENCE JOUET, VÉTÉRINAIRES ANIMATEURS DE GROUPES D'ÉCHANGES



« La chèvre est un animal social qui a besoin d'exprimer des comportements. On peut observer des problèmes de hiérarchie au sein des troupeaux. Pour le dimensionnement des bâtiments, la réglementation bio est établie pour des animaux qui n'ont pas de cornes. Pour des animaux avec des cornes, il faudrait prévoir plus de surfaces, des zones d'évitement ou des barrières qui permettent aux chèvres de se mettre à l'écart ou de faire des sous-groupes sociaux. On observe assez régulièrement des fractures, hématomes ou avortements car les chèvres se cognent entre elles. Ces soucis s'expriment moins à l'extérieur car les chèvres les plus fragiles se mettent à l'écart. De même, une alimentation trop riche en énergie rend les chèvres plus nerveuses. Il faut donc une adéquation entre la structure du bâtiment, le chargement, l'alimentation, et les races qui ont été choisies. »



TÉMOIGNAGE DE ETIENNE HEULIN, ÉLEVEUR



« La topographie du site est importante. Le relief doit permettre aux chèvres de s'abriter et de s'affranchir des zones humides. Pour leur bien-être, il faut des zones sèches, des haies et des taillis. La chèvre est réputée fragile des poumons. Plus la chèvre est contrainte en bâtiment, plus elle devient fragile. A l'extérieur, elle se fortifie à condition de pouvoir s'abriter. On retrouve cette notion « de pouvoir s'abriter » dans les bâtiments. Il est nécessaire que les animaux circulent partout dans la chevrerie pour laisser à la chèvre la possibilité de choisir l'endroit qui lui convient le mieux (zone sans courant d'air, avec chaleur, protection des autres animaux). Pour les chevrettes, des haies de bottes permettent à la fois de nourrir l'animal et que celui-ci soit en capacité de se protéger. Plus les chèvres sont libres, plus elles s'adaptent à leur milieu et moins on investit dans des pansements. »



TÉMOIGNAGE DE JEAN-PAUL DILE ET LAURENCE THOMAS, ÉLEVEURS



« La chèvre est un animal de tempérament avec lequel il faut pouvoir composer. C'est un animal guerrier qui établit des hiérarchies. C'est aussi un animal de parcours qui a besoin de bouger. La chèvre n'aime pas rester statique dans les prairies. »

III LES PRINCIPALES RACES DE CHÈVRES LAITIÈRES

LES RACES DE CHÈVRES RENCONTRÉS CHEZ LES ÉLEVEURS INTERVIEWÉS

Source : <http://www.capgenes.com>

SAANEEN

Originaire de la vallée de la Saane, en Suisse, la chèvre Saanen a été implantée dans de nombreux pays. La race Saanen est surtout exploitée dans le Sud-Est, le Centre et l'Ouest de la France. Elle donne des résultats excellents, montrant une excellente adaptation aux différents régimes alimentaires, en montagne ou en plaine. On peut la considérer comme la race caprine laitière la plus répandue dans le monde.

La chèvre Saanen française est un animal trapu et solide et de tempérament calme, aux qualités très laitières, qui s'adapte très bien aux différents modes d'élevage

Qualités laitières*

- Production laitière moyenne par lactation : 946 kg en 306 jours
- Quantité de matière protéique : 30.1 kg
- Taux protéique : 31.8 g/kg
- Taux butyreux : 35.8 g/kg

*Source : Résultats de Contrôle Laitier – espèce caprine, Institut de l'Elevage – FCL, 2013



ALPINE

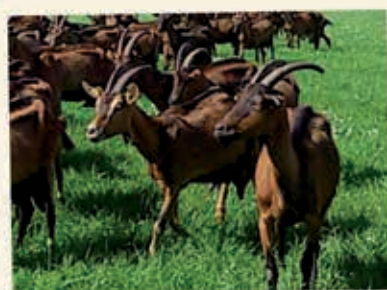
La chèvre alpine, comme son nom l'indique, est originaire du massif alpin. Elle est élevée dans toutes les zones caprines de France. Elle est particulièrement répandue dans la vallée moyenne de la Loire et de ses affluents, dans les vallées de la Saône et du Rhône et dans le Poitou-Charentes. La Savoie, berceau de la race, conserve encore un cheptel notable. Aujourd'hui, l'Alpine est la race la plus répandue en France.

La chèvre Alpine est une forte laitière de format moyen. Rustique, elle s'adapte parfaitement en stabulation, au pâturage ou à la vie à la montagne

Qualités laitières*

- Production laitière moyenne par lactation : 886 kg en 295 jours
- Quantité de matière protéique : 29.4 kg
- Taux protéique : 33.2 g/kg
- Taux butyreux : 33.8 g/kg

*Source : Résultats de Contrôle Laitier – espèce caprine, Institut de l'Elevage – FCL, 2013



POITEVINE

Le berceau de la race Poitevine se situe aux alentours des sources de la Sèvre, dans le Centre-Ouest de la France. On dénombre aujourd'hui environ 2700 femelles, principalement élevées dans le berceau de la race en Poitou-Charentes.

Rustique la chèvre poitevine est appréciée pour son lait typique aux grandes qualités fromagères. A noter que c'est une race tardive qui s'exprime bien à la 3ème lactation. Elle présente de bonnes capacités pour valoriser les pâturages et les fourrages grossiers.

Qualités laitières*

- Production laitière moyenne par lactation : 492 kg en 242 jours
- Quantité de matière protéique : 15.1 kg
- Taux protéique : 30.9 g/kg
- Taux butyreux : 35.8 g/kg

*Source : Résultats de Contrôle Laitier – espèce caprine, Institut de l'Elevage – FCL, 2005



TÉMOIGNAGE DE JULIEN RAVON, ÉLEVEUR

« Nous avons fait de choix de la race poitevine car ce sont des chèvres assez rustiques qui conviennent au système pâturage et qui résistent assez bien au parasitisme. Nos « quelques alpines » présentent des symptômes de parasitisme beaucoup plus tôt que nos poitevines. Nos alpines nous servent donc d'indicateur d'alerte sur l'état du troupeau. Nous avons fait ce choix de race surtout pour la qualité du lait et la sauvegarde d'une race. La qualité est meilleure pour la transformation et présente un rendement fromager plus élevé que les autres laits ».

ANGLO-NUBIENNE

Elles résultent du croisement de chèvres communes anglaises et de chèvres venues d'Inde et d'Afrique.

Du fait de ses origines variées - c'est une race qui présente une certaine hétérogénéité dans le type et le gabarit. Un taux butyreux très élevé est cependant une caractéristique forte de cette race.



AUTRES CHÈVRES LAITIÈRES

Source : <http://www.capgenes.com>

● CHÈVRE DES FOSSES

La chèvre commune de l'Ouest, parfois dite « Chèvre des talus » ou plus souvent « Chèvre des Fossés » est une population caprine relique. Elle occupait traditionnellement les provinces normandes et bretonnes, débordant vers les départements limitrophes des Pays de la Loire.

La bique était élevée au piquet, mise à paître la journée dans les ronces et broussailles des sentiers, sur les bordures des fossés ou encore le long des talus ... d'où son nom, sa docilité et sa rusticité.



● CHÈVRE PROVENÇALE

La Provençale était la population caprine locale de tout l'arrière-pays Provençal. Dans les exploitations traditionnelles qui vivaient en quasi autonomie, elle était élevée pour son lait. La chèvre Provençale, contrairement à la chèvre du Rove qui suivait les transhumants, restait sur l'exploitation.



● CHÈVRE DU MASSIF CENTRAL

Comme pour beaucoup de races à petits effectifs, il existe très peu de références techniques de production pour cette chèvre qui est appréciée pour ses qualités laitières et sa rusticité.



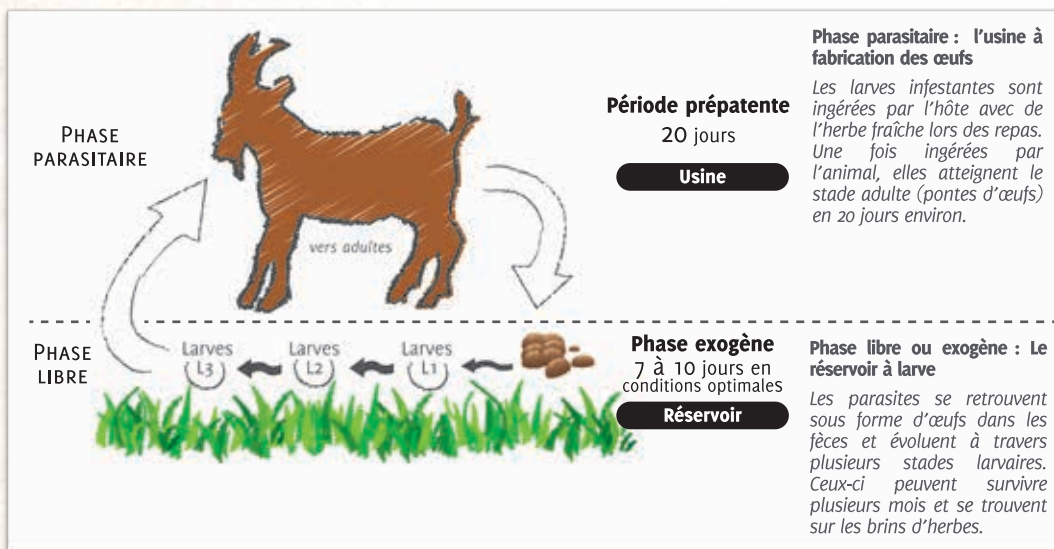
PRINCIPALES PATHOLOGIES CHEZ LES CHÈVRES ADULTES

LE PARASITISME CHEZ LES CHÈVRES ADULTES

On aborde surtout le parasitisme qui est le point le plus crucial et le plus spécifique aux chèvres qui pâturent.

La chèvre est un animal sensible qui peut vite être submergé par le parasitisme. Elle crée peu d'immunité antiparasitaire, et reste donc sensible tout au long de sa vie. Parmi les parasites pouvant infester les chèvres, les nématodes (strongles digestifs) sont les plus nombreux et ont un fort pouvoir pathogène s'ils sont présents en trop grand nombre.

1 Déroulement du cycle d'infestation par les strongles digestifs



Source : institut de l'élevage

Les larves présentes dans les pâturages se développent en fonction des températures. Quand les températures sont supérieures à 15°C et surtout autour de 20 à 25°C, le cycle peut être bouclé en 3 semaines contre 6 semaines en conditions plus fraîches.

2 La maîtrise du parasitisme gastro-intestinal est essentielle

- La pratique du pâturage entraîne systématiquement la présence de parasites gastro-intestinaux chez l'animal.
- La présence de vers dans l'animal conduit à une augmentation plus ou moins importante des besoins nutritifs mais surtout à une baisse de consommation et d'assimilation à l'origine d'un amaigrissement de l'animal et d'une baisse de la production de lait, parfois non réversible.

3 Prévenir l'infestation des chèvres

➤ EN AGISSANT SUR LE MILIEU EXTÉRIEUR : MINIMISER LE CONTACT ENTRE LES ANIMAUX ET LES LARVES

- **Mettre les animaux sensibles (les jeunes chevrettes) sur des parcelles peu contaminées**

- **Rotation des parcelles** : en début de saison de pâturage, il y a toujours des larves qui ont résisté à l'hiver. Ces larves sont ingérées, elles se transforment en adultes qui peuvent pondre de 50 à 10000 œufs par jour selon l'espèce. Ainsi dans le cas d'un pâturage continu l'évolution du nombre de larves dans la pâture est exponentielle, et l'infestation des chèvres sera maximale. Une rotation bien menée permettra de limiter l'infestation des chèvres.

La rotation tiendra compte des facteurs qui influencent la contamination des parcelles en début ou en cours de saison de pâturage : le froid hivernal (plusieurs semaines <0°C), les températures et l'hygrométrie pendant toute la saison de pâturage.

➤ Attendre au moins 8 semaines avant un retour sur la parcelle

- **Eviter le surpâturage ou la surpopulation**

- **Assainir par pâturage mixte et alterné** : le pâturage alterné entre bovins et caprins permet de nettoyer la parcelle car les nématodes communs aux bovins et chèvres sont peu nombreux.

- **Assainir par les techniques culturales**

- L'alternance fauche-pâturage des parcelles réduit la reproduction des parasites. Les larves survivent 2 à 4 semaines dans les ensilages et quelques semaines dans les foin.
- Le retournement par le labour des prairies tous les 2 à 3 ans conduit aussi à une diminution très importante des larves présentes.

- **Agir au pâturage**

- Les larves recherchent l'humidité et sont donc à la base des herbes pendant la journée (en absence d'humidité), elles remontent pendant la nuit. Il est donc conseillé de ne pas sortir les chèvres trop tôt le matin, de les rentrer avant le retour de l'humidité et de ne pas les faire paître la nuit.
- Intégrer dans la rotation des parcours haies et forêts : paître en hauteur est la meilleure précaution vis-à-vis de la contamination par les strongles.
- En cas de risque important, il peut être prudent de rentrer les chèvres en juillet, au moment où la contamination des pâtures est la plus forte

- **Tenir un planning de pâturage**

- Noter les changements de pâture et la durée de séjour sur chaque surface ;
- Les dates, les tranches d'âge concernées et les résultats des coproscopies ;
- Les préventions et les traitements effectués
- Les notes d'état lombaire, thoraciques si possible et l'état du poil





PRINCIPALES PATHOLOGIES CHEZ LES CHÈVRES ADULTES

EN AGISSANT SUR L'ANIMAL : PERMETTRE OU RENFORCER L'IMMUNITÉ DE L'ANIMAL

L'éleveur peut agir sur l'animal en permettant une immunité correcte aux animaux :

- Donner une alimentation adaptée en quantité et qualité,
- Renforcer les défenses immunitaires avec les compléments alimentaires. De nombreuses préparations existent dans le commerce. Différentes pratiques d'éleveurs permettent un retour d'expérience sur le sujet,
- Recourir aux plantes riches en tanins peut jouer un effet favorable : lotier, sainfoin, chicoré en prairie pâturée. Elles peuvent réduire la ponte et le développement des larves. Recourir aux haies, parcours et zones boisées : coronille, cytise, genêt, robinier, cornouiller, amélanchier, aubépine, noisetier, laurier noble, ronce, chêne, érable, châtaigner, saule, frêne,
- Distribuer des plantes reminéralisantes : ortie, prêle des champs,
- Utiliser des traitements alternatifs comme la phytothérapie (utilisation de plantes) ou l'aromathérapie (utilisation d'huiles essentielles). Il est important de bien se former à l'utilisation de ces produits et de connaître les précautions d'emploi et la réglementation.

EN OBSERVANT L'ÉTAT DU TROUPEAU TOUS LES JOURS

- Les signes de fatigue physiologique
 - Signes d'alertes : tête baissée, poil terne, baisse de tonus
 - Lait : baisse de la production alors que l'alimentation est correcte



Les diarrhées sont à prendre avec précaution. Elles ne sont pas spécifiques aux strongles. Il faut plus généralement les relier à des transitions alimentaires déficientes ou des rations déséquilibrées. Dans ce cas, il est prudent de vérifier les causes grâce à la méthode OBSALIM. (Voir dans le chapitre « l'alimentation des chèvres » p.11)

4 Diagnostiquer pour cibler le traitement

DÉTERMINER LES PARASITES PRÉSENTS ET L'IMPORTANCE DE L'INFESTATION

Les analyses coprologiques consistent au comptage des œufs dans les fèces. Les résultats des analyses permettent de confirmer des niveaux d'infestations. Elles doivent être chiffrées et exprimées en OPG : Œufs de strongle Par Gramme de matière fécale.

La coproculture peut, elle, permettre l'identification des espèces de strongles présents. Elle est utilisée pour caractériser le « profil parasitaire » de l'élevage.

On ne traite pas selon le seul critère des OPG. C'est l'observation de l'état des animaux associée aux résultats d'analyse qui va permettre de définir le traitement approprié. Chaque éleveur doit bien comprendre la dynamique parasitaire pour être capable de réagir au bon moment. Ce qui est important, c'est de faire un suivi en réalisant plusieurs analyses coprologiques dans la saison pour voir comment le nombre d'OPG évolue. Cette évolution dépend de différents paramètres : le climat (froid, chaleur), l'humidité, le chargement sur les pâtures, la conduite du système de pâturage, l'état des animaux et de leur production.

Il est préférable de réaliser des coproscoopies sur des groupes homogènes : des coproscoopies différenciées sur les primipares ou sur les multipares ou selon les états corporels.

L'analyse des résultats se fait donc au cas par cas :

- En début de saison de pâturage, on cherchera à obtenir un niveau d'excrétion inférieur à 200 OPG. Du fait des passages successifs sur les parcelles, on assistera à une augmentation quasi-systématique de leur contamination, donc à terme une augmentation des infestations des animaux utilisant le pâturage.
- Il faut tempérer les chiffres en fonction des espèces de vers. Certains ne pondent pas beaucoup et peuvent être très pathogènes. Le croisement des différentes informations est donc nécessaire.
- Certains individus dans le troupeau présentent l'aptitude à supporter une forte infestation sans en souffrir, c'est la résilience. Même si cela arrive chez peu de chèvres, ces animaux contribuent à ensemercer les pâtures.

Protocole proposé par les vétérinaires Catherine ROFFET et Laurence JOUET, vétérinaires Partenaires du GAB 44

protocole simple : 3 dans la saison

- 3-4 semaines après la sortie
- fin juin
- octobre

➤ A moduler en fonction des conditions hydroclimatiques et de la conduite de pâturage

protocole renforcé : 5 dans la saison

- 3 à 4 semaines après la sortie (objectif : < 200 OPG)
- mi-mai
- fin juin-début juillet
- septembre
- rentrée en bâtiment

mode opératoire :

- Sur 15 chèvres : prélever les crottes dans le rectum ou au derrière des chèvres le matin au lever, mettre séparément les prélèvements de chaque animal dans un sac ou un pot plastique. Le mélange sera réalisé au laboratoire. Si l'état des chèvres est hétérogène, on peut prélever 2 lots séparément et demander l'analyse des 2 mélanges.

ou

- Si troupeau homogène : ramasser une « boulette » de crottes fraîches à 20-40 endroits différents. Les mettre dans un sac et les apporter au laboratoire.

l'infestation par les strongles gastro-intestinaux est considérée :

- faible, si les fèces contiennent moins de 500 œufs par gramme ;
- moyenne entre 500 et 1000 opg ;
- forte, si supérieure à 1000 opg.



Attention : Certains vers sont très pathogènes : *Haemonchus*, *Trichostrongylus* d'autres beaucoup moins : *Oesophagostomum*.

Une coproculture peut être intéressante avant juillet pour préciser les espèces présentes.

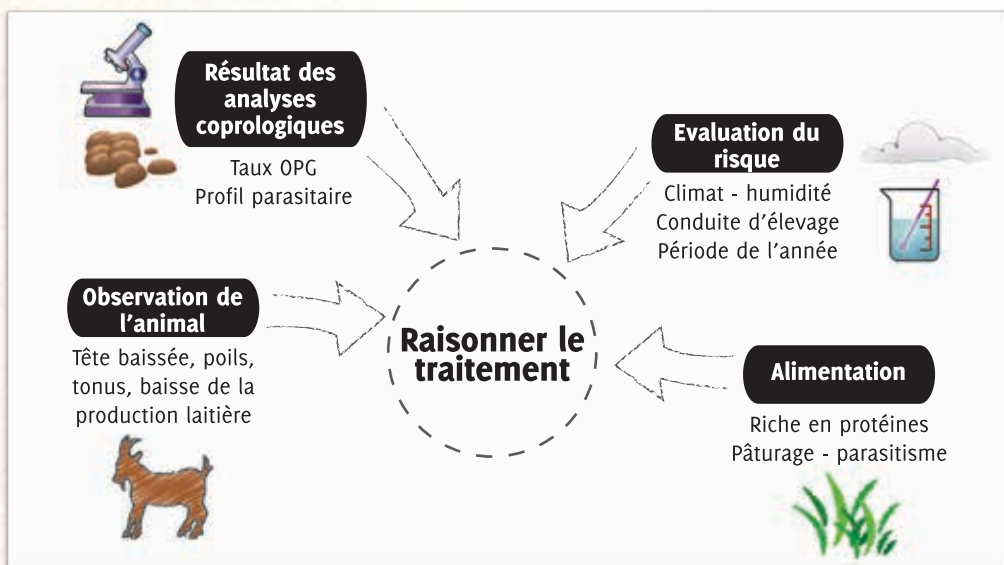
PRINCIPALES PATHOLOGIES CHEZ LES CHÈVRES ADULTES



RAISONNER LE TRAITEMENT

Les traitements antiparasitaires allopathiques ne sont pas interdits en bio et ne sont pas comptabilisés dans les traitements autorisés. Cependant le traitement systématique de tout le troupeau n'est pas autorisé en agriculture biologique.

Les parasites acquièrent une résistance aux produits chimiques antiparasitaires. Il faut donc utiliser les antiparasitaires de façon raisonnée, les traitements doivent être justifiés et administrés sur les seuls animaux qui le nécessitent. Cela implique un suivi régulier de l'ensemble des critères.



il existe trois familles de molécules :

Benzimidazoles : PAS DE RÉMANENCE • Beaucoup de résistances, • Faire une analyse coproscopique avant et après son utilisation pour vérifier que cela fonctionne,	Levamisole : PAS DE RÉMANENCE • Moins de résistances que les Benzimidazoles • Interdit en lactation mais possible au tarissement	Avermectine : RÉMANENCE • Moins de résistances • Molécules nocives pour l'environnement • Utilisé à répétition empêche l'animal de construire son immunité
---	---	--

Protocoles proposés par les vétérinaires Catherine ROFFET et Laurence JOUET, vétérinaire Partenaire du GAB 44

quelques traitements pour renforcer les défenses au pâturage

- Protocole homéopathique à faire à la mise à l'herbe :
 - Calcarea carb+ Lycopodium + Suphur en 4 CH pendant 15 jours à la mise à l'herbe
 - Renouveler en juillet
- Cure de chlorure de magnésium : 3 à 5 g/jour, 1 semaine/mois en périodes critiques

traitement aromathérapie

A raisonner selon formation, produits disponibles et contexte.

LES AUTRES MALADIES CHEZ LA CHÈVRE

1 Présentation des maladies les plus fréquentes chez la chèvre

L'analyse des résultats se fait donc au cas par cas :

• CAEV ou arthrite encéphalite Caprine

Maladie virale de la chèvre qui se manifeste par l'apparition des «gros genoux». Ce virus est présent dans le troupeau mais s'exprime sur quelques animaux uniquement.

• La paratuberculose

Maladie infectieuse provoquée par une bactérie. Elle touche surtout les chèvres adultes. L'évolution de la maladie est lente.

• Entérotoxémie

Infection digestive souvent mortelle liée à des toxines issues de clostridies du sol ; généralement suite à des déséquilibres alimentaires.

• Maladie des abcès caséux :

- Maladie provoquée par des bactéries,
- Contamination cutanée à l'occasion de blessures ou d'éraflures,
- Animaux porteurs, principale source de contamination lors de l'ouverture des abcès.

• Coccidiose, troubles respiratoires et diarrhées chez les chevrettes

Pour aller
+ loin

Pathologie caprine du diagnostic à la prévention. Christophe Chartier Editions du point vétérinaire





PRINCIPALES PATHOLOGIES CHEZ LES CHÈVRES ADULTES

2 Caractéristique des animaux sains et malades

Caractéristiques des animaux sains et malades

Les animaux sains ...	Les animaux malades ...
■ sont bien intégrés au troupeau.	■ se tiennent à l'écart du troupeau, et les autres animaux les évitent.
■ sont tout de suite là lors de l'affouragement.	■ ne participent généralement pas à l'affouragement mais vont manger plus tard.
■ sont actifs et curieux.	■ ont une consommation de fourrage et d'eau perturbée ou diminuée.
■ ont des yeux clairs qui se tournent vers celui qui les observe.	■ ont l'air fatigués et mous, ne participent à rien et restent beaucoup couchés.
■ ont le dos droit.	■ ont un regard trouble, fixe, év. des paupières tombantes.
■ ont un pelage lisse et brillant.	■ ont le dos arqué et la tête en bas.
■ ont le mufle humide.	■ ont souvent les poils dressés.
■ ont une bonne digestion et excrètent des fèces bien formées (péristaltisme normal des préestomacs: 2 bruits en 3 minutes).	■ peuvent avoir les narines bouchées, purulentes ou avec un écoulement nasal fortement muqueux.
■ ont la région anale propre et sèche.	■ ont une digestion perturbée, c-à-d. pas de bruits de la panse, de la constipation ou des diarrhées.
■ ont des muqueuses saines de couleur rose tendre.	■ ont la région anale mouillée ou avec des traces de diarrhée.
■ ont une fréquence du pouls normale (70 à 90 pulsations par minute) et une température corporelle normale (38,5 à 39,5 °C). ¹	■ peuvent avoir des muqueuses qui ont changé de couleur (pâles, jaunes ou rouges).
■ respirent normalement (fréquence respiratoire: 15 à 30 inspirations par minute) 1 sans participation de la paroi abdominale.	■ ont une fréquence du pouls et une température corporelle anormales (trop basse ou trop haute).
	■ ne respirent pas normalement (fréquence respiratoire trop basse ou trop haute), év. avec participation de la paroi abdominale (respiration abdomino-latérale).

¹ Température de référence valable pour des animaux adultes. Varie selon la température environnante.

Source : FIBL - Agridea - ITAB : chèvre laitière Bio – Un guide pratique pour l'éleveur – Page 26

SUIVI SANITAIRE ET PROPHYLAXIE

Prophylaxie brucellose obligatoire

La prophylaxie est basée sur des analyses individuelles sur prélèvement de sang. Le contrôle est réalisé à un rythme quinquennal, sur une fraction représentative d'animaux répartie de la manière suivante :

- Tous les animaux mâles non-castrés âgés de plus de six mois.
- Tous les animaux introduits (hors naissance) depuis le contrôle précédent.
- 25 % des femelles en âge de reproduire ou en lactation, avec un minimum de 50.
- Toutes les femelles pour les exploitations de moins de 50 animaux.

Si possible, les animaux ayant été dépistés lors du contrôle précédent sont exclus du dépistage. Parmi les animaux éligibles n'ayant pas encore fait l'objet d'un dépistage, l'échantillonnage est conduit de la manière la plus aléatoire possible, c'est-à-dire sans cibler des animaux partageant un caractère commun (animaux du même lot). Tous les détenteurs d'ovins ou de caprins, même à faible effectif, sont soumis à cette règle.

Visite sanitaire

Depuis 2017 visite sanitaire obligatoire réalisée par le vétérinaire sanitaire, tous les 2 ans. (EN 2017: élevages dont le n° EDE est impair, 2018: n° pairs. Le thème pour ces 2 années est les avortements, ça changera ensuite)

Utilisation de médicaments

L'utilisation de médicaments par l'éleveur lui-même ne peut se faire qu'à la suite d'une visite du vétérinaire qui analyse la pathologie, préconise des mesures de prévention et rédige un protocole de soins adapté.





REPRODUCTION DES CHÈVRES ET GESTION DE LA PRODUCTION LAITIÈRE

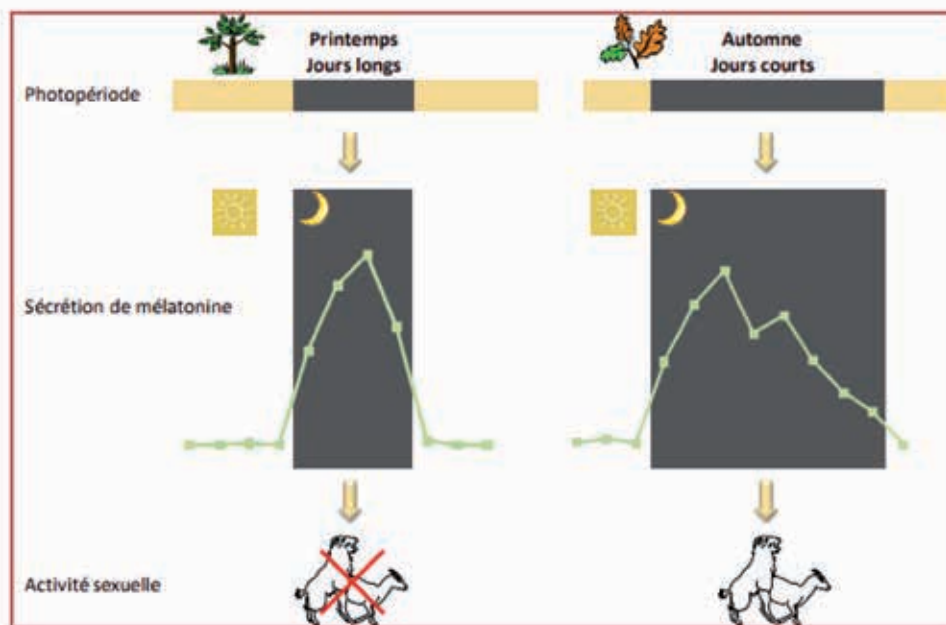
Chez les caprins, la reproduction est saisonnière, c'est-à-dire que naturellement la production de lait et de chevreaux est restreinte à une période de l'année.

L'éleveur peut chercher à étaler sa production sur l'année, la maîtrise de la reproduction est alors une étape clé dans la conduite de son troupeau

LA PHOTOPÉRIODE CONTRÔLE LA SAISONNALITÉ DE LA REPRODUCTION

Le démarrage et la durée de la saison sexuelle dépendent principalement de la photopériode. La mélatonine hormone sécrétée pendant la nuit permet à l'animal de mesurer la durée du jour.

Représentation schématique de l'effet de la photopériode sur l'activité sexuelle



Source : institut de l'élevage – La physiologie de la reproduction chez les caprins

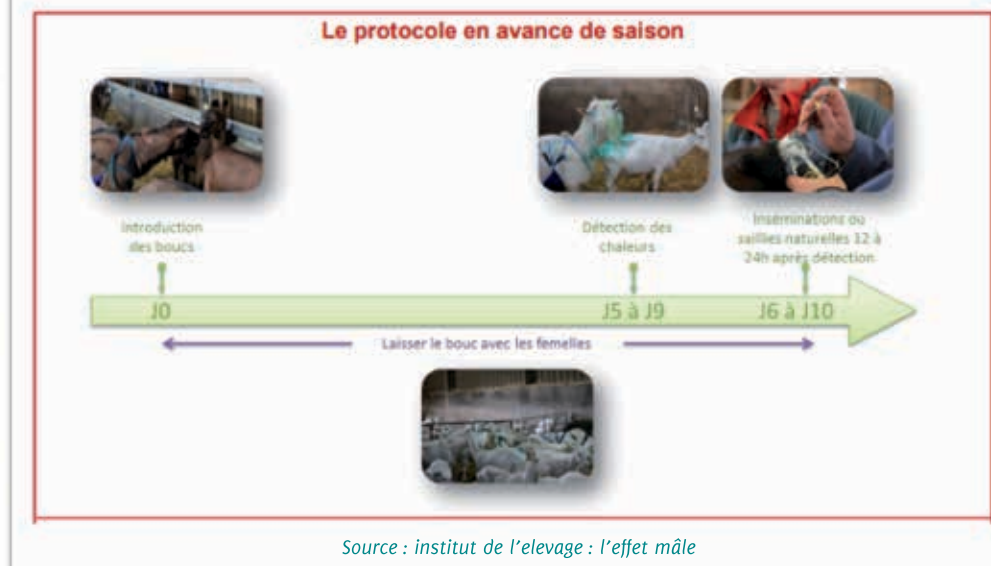
- La saison sexuelle est la période où les femelles présentent des cycles sexuels spontanés, c'est-à-dire à la fois une activité ovulatoire cyclique et régulière et des comportements de chaleurs.
- Pendant la période de repos sexuel ou d'anœstrus, les femelles ne présentent ni ovulation, ni comportement d'œstrus (absence de chaleurs).
- Pendant les périodes intermédiaires, on peut observer des comportements sexuels sans ovulation et des ovulations « silencieuses », c'est-à-dire non accompagnées de chaleurs.

DEUX VOIES POSSIBLES : SAILLIE NATURELLE OU IA SUR UNE PARTIE DU TROUPEAU

Les traitements hormonaux qui permettent de synchroniser les chèvres sont interdits en BIO.

Pour pratiquer l'IA (Insémination Artificielle) sur chaleurs naturelles, on utilise l'effet mâle ou effet bouc. Celui-ci consiste à introduire un mâle sexuellement actif au milieu des femelles. Cela permet d'induire et de grouper les chaleurs.

Protocole d'Insémination Artificielle sur chaleurs naturelles



LA GESTION DE LA PRODUCTION LAITIÈRE

La gestion de la production laitière peut-être une des préoccupations des éleveurs de chèvres. La stratégie de la reproduction est un des leviers qui permet de faire fluctuer la courbe de lait.

Trois solutions sont possibles pour changer la courbe de production d'un troupeau :

- **Modifier la courbe de reproduction en l'avancant**
- **Modifier la courbe de reproduction en la reculant**
- **Avoir recours aux lactations longues**

III L'ÉLEVAGE DES CHEVREUX ET DES CHEVRETTES

L'élevage des chevreaux et de chevrettes peut suivre plusieurs méthodes qui vont de la séparation immédiate de la mère après la mise bas, jusqu'à laisser les chevreaux ou chevrettes avec leur mère pendant plusieurs semaines.

QUELQUES POINTS IMPORTANTS POUR LA RÉUSSITE DE L'ÉLEVAGE DES CHEVREUX ET DES CHEVRETTES

	À quoi faut-il faire attention?	Important à savoir
Climat de la stabulation	- Pas de courants d'air - Faible charge ammoniacale	Les mauvaises conditions d'élevage peuvent provoquer des maladies comme les pasteurelloses, les coccidioses, les pneumonies etc.
Colostrum	150 ml au cours des 4 premières heures de vie, 40 à 50 ml/kg PV par dose	Juste après la naissance, les anti-corps peuvent encore traverser la muqueuse intestinale du chevreau. Leur donner à temps du colostrum permet de les prémunir contre les maladies.
Allaitement: quantités et fréquences (dépendent des systèmes d'allaitement)	1^{er} au 7^{ème} jour: 3-4 repas - dès le 7^{ème} jour: 2-3 repas	Augmenter lentement la quantité de lait pour ne pas risquer de tympanie de la caillette.
Température du lait	- La maintenir constante! Utiliser un thermomètre! Quand les températures sont basses, préchauffer les ustensiles avec de l'eau chaude. - Température d'allaitement: 38-40 °C	Les variations de température provoquent des diarrhées.
Nettoyage des ustensiles d'allaitement	Nettoyer après chaque repas, démonter les tétines.	L'hygiène permet de prévenir les maladies. Les restes de lait sont un bon milieu nutritif pour les bactéries provenant des maladies – particulièrement les diarrhées.
Heures des repas	À intervalles réguliers ou à volonté	Si les intervalles sont trop longs, les chevreaux vigoureux boivent trop, ce qui peut provoquer des tympanies de la caillette.
Passage du colostrum au lait de vache (ou à la poudre de lait)	- Passage progressif en 3 à 4 jours - Bio Suisse: Poudre de lait seulement en cas de triplés, maladie grave ou mort de la mère	La digestion enzymatique a besoin de temps pour s'adapter à la composition différente du lait.
Achats d'animaux	Si la mère n'a été achetée que 4 semaines avant la misebas, prendre du colostrum à des chèvres qui sont dans le troupeau depuis plus longtemps.	La chèvre récemment achetée n'a pas encore eu le temps de former les anticorps spécifiques du troupeau.
Litière	- Litière généreuse (les boxes des chevreaux doivent être bien secs!) - Éviter les endroits humides, même vers les abreuvoirs.	L'humidité favorise les coccidioses (diarrhées sanguinolentes et nauséabondes). Mise en évidence par examens coprologiques.
Fourrages grossiers	- Râteliers, auges ou tables d'alouragement - Dès le 2^{ème} jour: foin frais et fin, eau fraîche; dès le 10^{ème} jour: concentrés, grains pour chevreaux ou céréales écrasées. Habituer les chevreaux à manger les fourrages grossiers avant les concentrés. - Les empêcher de grimper dedans avec les pattes avant.	Les fourrages souillés par des excréments favorisent les infections par des coccidies.
Sevrage	Ne jamais procéder en même temps au sevrage et au changement de groupe ou de stabulation.	Les stress importants augmentent la sensibilité aux maladies comme les pneumonies, les coccidioses, etc.

Source : FIBL - Agridea - ITAB : chèvre laitière Bio - Un guide pratique pour l'éleveur - Page 20

LA PHASE D'ALIMENTATION LACTÉE

Les jeunes mammifères sont nourris au lait maternel, de préférence, à d'autres laits naturels pendant une période de 45 jours. Les autres laits naturels peuvent être entiers, ou non, sans aucun additif, liquides ou en poudre certifié bio.

DIFFÉRENTS SYSTÈMES D'ALLAITEMENT

Avantages et désavantages des différents systèmes d'allaitement

	Avantages	Inconvénients
Seau muni de tétines (3 repas par jour jusqu'au 7 ^{ème} jour)	- Permet aux chevreaux de téter - Ingestion lente du lait - Bon contrôle individuel des chevreaux	Nécessite plus de main-d'œuvre (nettoyage + distribution).
Auges pour lait chaud (3 à 4 repas par jour jusqu'au 7 ^{ème} jour, puis 3 repas par jour jusqu'au 21 ^{ème} jour)	- Facile à nettoyer - Bon marché - Main-d'œuvre nécessaire moyenne	- Les chevreaux boivent vite, donc risque de surconsommation (tympanie de la caillette) - Le lait se refroidit vite, donc risque de diarrhées - Mauvais contrôle individuel des chevreaux - Les chevreaux ne têtent pas
Auges pour lait acidifié (ad libitum, renouveler 2 fois par jour)	- Nombreux petits repas, donc pas de ballonnements - Facile à nettoyer - Bon marché - Main-d'œuvre nécessaire faible	- Éventuellement restes de lait - Travail précis nécessaire lors du remplissage - Certains chevreaux ne têtent pas
Distributeur automatique de lait	- Nombreux petits repas, donc pas de ballonnements - Permet aux chevreaux de téter - Température constante - Chevreaux plus vigoureux - Groupes plus grands - Main-d'œuvre nécessaire faible	- Investissement - Augmentation de la consommation de lait - Mauvais contrôle individuel des chevreaux - Risque de surconsommation après la remise en marche si panne de l'appareil
Distributeur automatique de lait avec transpondeur	- Comme le distributeur automatique de lait normal, mais en plus: - Réglable avec exactitude et selon les besoins - Bon contrôle individuel des chevreaux - Utilisation économique du lait	Investissement coûteux



Source : FIBL - Agridea - ITAB : chèvre laitière Bio - Un guide pratique pour l'éleveur - Page 21



L'ÉLEVAGE DES CHEVREUX ET DES CHEVRETTES

Exemples de distribution de lait de vache aux chevreaux et chevrettes

Source : pep caprin. Disponible sur : <http://www.pep.chambagri.fr>

Les méthodes décrites dans cette fiche correspondent à des "pratiques" d'éleveurs et n'ont pas fait l'objet d'étude dans le cadre des expérimentations du PEP caprin.

éleveur n°1

Alimentation à la louve

- Elevage indemne de CAEV : donne du colostrum de chèvre non thermisé,
- Distribution de lait de chèvre durant la première semaine,
- Distribution de lait de vache (uniquement) jusqu'à l'âge de 2 mois : les chevreaux boivent jusqu'à 3 litres / jour.

éleveur n°2

Alimentation à la gouttière

- Distribution de colostrum de chèvre (si chèvre négative CAEV), sinon distribution de colostrum de vache congelé,
- Distribution de lait de chèvre pendant 1 semaine à raison d'1 litre/jour,
- Distribution de lait de vache coupé à l'eau chaude la 2ème semaine en 2 repas par jour. Passe ensuite à du lait de vache entier en 2 repas / jour de la 3ème à la 7ème semaine, puis 1 litre de lait / jour le matin et de l'eau chaude le soir pendant 2 semaines
- Sevrage à 10 semaines poids.



LE SEVRAGE DES CHEVRETTES

faire consommer du foin aux chevrettes

De monogastrique, la chevrette devient plus ou moins vite un ruminant en fonction de son régime alimentaire. A partir du moment où la chevrette consomme des aliments solides (paille, foin, concentrés) ceux-ci tombent dans le rumen tandis que le lait continue à aller dans la caillette. Les particules grossières des fourrages, par l'action mécanique qu'elles exercent, jouent un rôle essentiel dans le développement du rumen. Petit à petit, le rumen prend pleinement son rôle de fermenteur et son volume augmente régulièrement. La mise à disposition d'un foin de graminées très appétant favorisera l'ingestion donc le développement du rumen et de sa flore microbienne.

Pour optimiser l'ingestion des jeunes chevrettes, le foin distribué doit être renouvelé tous les jours et il doit être très accessible (un râtelier permettant l'accès à un maximum d'animaux et à bonne hauteur). Parallèlement, la mise à disposition d'une paille de bonne qualité en libre-service sera un parfait complément pour favoriser le développement du rumen.

Source : Elevage de la chevrette, coût de l'alimentation -
Réseau d'élevage caprin Poitou-Charentes, Vendée, Maine et Loire et Bretagne - mai 2013

PARTIE IV

COMMERCIALISATION EN FILIÈRE LONGUE



LOCALISATION DES OPÉRATEURS EN LAIT DE CHÈVRE BIO EN PAYS DE LA LOIRE ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHES

► En 2017, Les circuits de collecte s'organisent autour des opérateurs pour répondre à une demande de marché en très forte croissance. 7 opérateurs interviennent en lait de chèvre bio en Pays de la Loire :

• Outils de transformation et de collecte en Pays de la Loire

La laiterie de la LEMANCE et SAS CBF

VENDÉOPOLE - RUE LAENNEC - 85130 LA VERRIE | SAS (SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉES)

Zone de collecte Bio : Collecte du lait de chèvre bio 100% issu du groupement des producteurs SAS Les Chèvres Bio France
Collecte couvrant 3 régions : Occitanie, Nouvelle Aquitaine et Pays de la Loire.
En Pays de la Loire, collecte actuelle sur 3 départements : Vendée, Maine et Loire et Loire Atlantique

Volume de lait de chèvre bio collecté/an : 3 Millions de litres par la SAS Les Chèvres Bio de France

Transformation :

- Yaourts brassés et étuvés (chèvre)
- Lait UHT (chèvre et un peu de vache)
- Lait 100% BIO et de filière française

Principaux clients & distributeurs :

- 80% Distribution spécialisée Bio : Biocoop – Naturalia – La Vie Claire – Vitafruits – Comptoir de la bio
- 20% GMS : Casino-Leclerc

Marque des produits transformés : « Ensemble » (Biocoop) - La Lémance - Trait bio

Nombre de producteurs adhérents : Le groupement de producteurs SAS CBF comptabilise 29 associés dont 9 en Région Pays de la Loire (groupement est composé à 100% d'exploitations lait caprin bio)

Contractualisation : Le Groupement de producteurs la SAS CBF :

- Grille de prix avec visibilité permanente sur 3 ans (3ème future année négociée annuellement entre groupement et transformateur)
- Prix du lait non indexé sur lait conventionnel.
- Un prix été (Février à Août) et un prix hiver (Septembre à Janvier). L'écart entre les 2 prix est de +28% en Lait hiver pour compenser des contraintes supplémentaires pour la production de lait sur cette période.
- Engagement sur 5 ans

Cahier des charges spécifiques en bio : Le Groupement de producteurs la SAS CBF :

En plus du respect du cahier des charges bio, la taille du cheptel est limitée à 600 chèvres par exploitation. Le temps de pâturage doit être de minimum 2h/jour, lorsque les conditions permettent la sortie des chèvres.

Contact : MONSIEUR ROMMENS RUBEN, ANIMATEUR TECHNIQUE DU GROUPEMENT DE PRODUCTEURS LA SAS CBF
TEL : 06.47.87.83.07 - ADRESSE MAIL : r.rommens@lalemance.bio

Maison GABORIT

LA GRANDE NILLIERE - 49360 MAULEVRIER | SNC (SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF)

Zone de collecte Bio : Rayon de 100 kms autour de MAULEVRIER

Volume de lait de chèvre bio collecté/an : 1,2 millions de litres

Transformation : Yaourts, fromages frais, desserts, crèmerie et fromages affinés

Principaux clients & distributeurs : Magasins spécialisés bio et Fromagers

Marque des produits transformés : GABORIT Bernard

Nombre de producteurs : 9

Contractualisation : En accord avec les producteurs avec saisonnalité. Durée = 9 ans renouvelable

Cahier des charges spécifiques en bio : Bio Cohérence, GABORIT

• Outils de transformation en Pays de la Loire

ULVV : Union Laitière de la Venise Verte

LA GARENNE, 85420 MAILLEZAIS | COOPÉRATIVE AGRICOLE

Zone de collecte Bio :

- Pas de collecte actuellement
- Achat de citerne sur la France et à l'étranger

Transformation : Fromages et poudre de lait

Nombre de producteurs adhérents : Pas de producteurs adhérents. Souhait de développement

Contractualisation : non

Contact : *Président :* ALBERT MARIE GARREAU - *Directeur :* ADMINISTRATIF ET FINANCIER : MICKAEL PAQUET

• Outil de collecte en Pays de la Loire

AGRIAL - EURIAL

AGRIAL - 14 000 CAEN | COOPÉRATIVE

Zone de collecte Bio : Tout ou partie des départements 35, 53, 56, 44, 85, 49, 72, 79, 86

Volume de lait de chèvre bio collecté/an :

- 2017 : estimations 1,6 millions litres
- 2018 : estimations 3 millions de litres

Transformation :

- Fromage de chèvre

Perspectives de développement d'outils de transformation courant 2018/2019

Principaux clients & distributeurs : GMS

Marque des produits transformés : SOIGNON

Nombre de producteurs adhérents : 13 en 2017 et 21 en 2018

Contractualisation :

- Statut Coopérative
- Contrat d'aide à la conversion de 50 € / 1.000 litres

Cahier des charges spécifiques en bio : Cahier des charges AB + adhésion au code mutuel caprin

Contact : BERNARD QUINTON - 06 77 68 71 52 - b.quinton@orange.fr

• Outil de transformation et de collecte en départements limitrophes

La CLOCHE D'OR SAS

CLOCHE D'OR SAS - 37 260 PONT DE RUAN | SAS (SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉES)

Zone de collecte Bio : 4 camions de collecte dans les départements 37, 49, 86, 72, 85

Volume de lait de chèvre bio collecté/an : 1 Million de litres

Transformation :

- Fromages

Principaux clients & distributeurs : GMS et grossistes

Marque des produits transformés : AOP Sainte Maure de Touraine, AOP Valençay...

Nombre de producteurs adhérents : 2 Cloche d'Or + 7 en accord de collecte

Contractualisation : Prix établi avec l'Organisation de Producteurs Cloche d'Or

Contact : CATHERINE CAILLEAUD, RESPONSABLE AMONT, ccailleaud@clochedor.fr
CÉDRIC CARCAILLON, DIRECTEUR PROD, ccarcaillon@clochedor.fr

TRIBALLAT

BP 93106 – 35 531 NOYAL SUR VILAINE | ENTREPRISE PRIVÉE FAMILIALE

Zone de collecte Bio : Ille et Vilaine (35), Est des Côtes d'Armor (22), Nord de la Loire Atlantique (44)

Volume de lait de chèvre bio collecté/an : 1,5 Millions de litres

Transformation : Yaourts et fromages frais

Principaux clients & distributeurs :

- GMS France
- Magasins spécialisés France et Export

Marque des produits transformés : « Vrai » en GMS et « La chèvrerie » en Magasins spécialisés bio

Nombre de producteurs adhérents : 7

Contractualisation :

- Grille de prix à l'année avec des prix différents tous les mois
- Prix indexé sur le conventionnel + une prime bio
- Variation de prix en fonction de la saisonnalité des livraisons
- Contrat de 5 ans voire 7 ans. Garantie de prix pluriannuel pour les jeunes Installés

Contact : YOUSSEF MEZDID – TECHNICIEN BIO - 02 99 04 11 73 - youssef.mezdid@triballat.com

Groupement de producteurs



ENTRETIEN AVEC LAURENT VINCEDEAU

SAS Chèvre Bio de France

« Des producteurs impliqués dans la structuration de leur filière »

Laurent VINCEDEAU, éleveur à SEVREMONT, dans le nord Vendée préside le groupement de producteurs, les Chèvres Bio de France. Cette structure est issue d'une volonté commune des Producteurs de lait de chèvre bio, du transformateur (La fromagerie « la LEMANCE ») et du distributeur (BIOCOOP) pour apprendre à se connaître et à travailler ensemble. Il s'agissait d'abord de réunir des éleveurs volontaires. Cette volonté s'est concrétisée en 2013 par la création de l'APLC bio de France, « l'association de Producteurs de lait de chèvre » bio de France. Le regroupement des éleveurs au sein d'une association a permis de définir des sujets communs avec la LEMANCE et BIOCCOP, d'expérimenter l'intérêt de travailler ensemble, d'échanger sur les pratiques.

En 2016, cette synergie entre les trois opérateurs a conduit à la création d'une structure économique. C'est ainsi que la SAS « chèvre Bio de France » a été créée. Cette société d'action simplifiée repose sur le principe un homme égale une voix, quelle que soit la taille de l'élevage. Ce regroupement a permis d'accéder au marché BIOCOOP sous la marque « ensemble » et d'obtenir ainsi une visibilité et une communication spécifique sur le produit vendu. En contrepartie, les éleveurs s'engagent à faire un produit différencié. Pour cela, La SAS chèvre bio de France respecte le cahier des charges bio européen ainsi que des points spécifiques notés dans le statut et règlement intérieur. Un article limite la taille du troupeau à 600 chèvres, un autre sur le pâturage, précise que les animaux aient un accès pâturant 2 heures/jour quand les conditions le permettent. Enfin, il est prévu que l'ensemble des exploitations soient en bio à l'horizon de 5 ans (pas de mixité dans les élevages).

« Un contrat avec la laiterie : une lisibilité des prix sur 3 ans »

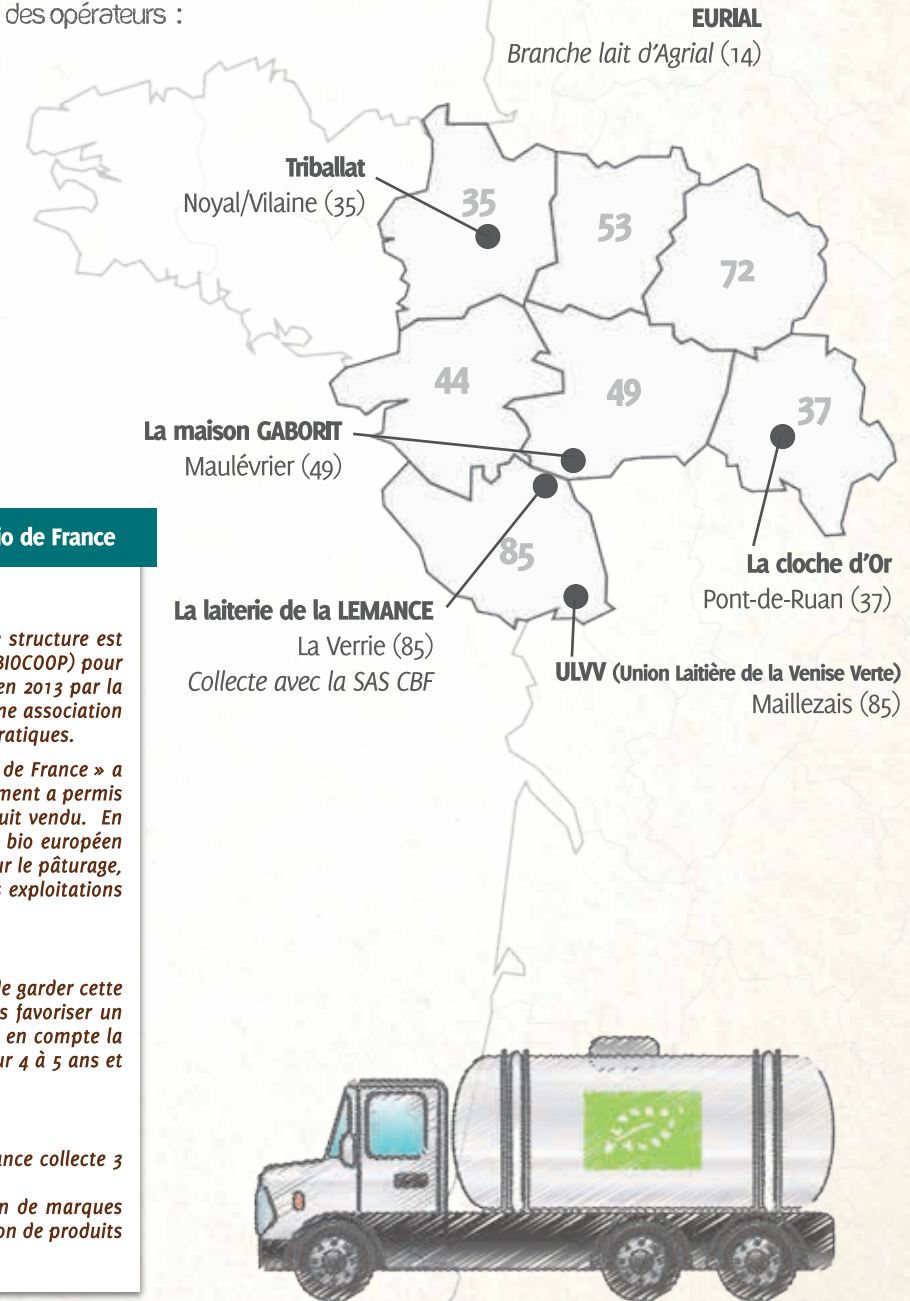
Une grille de prix est établie par la SAS CBF pour une durée de trois ans. Tous les ans les prix sont étudiés pour l'année N+3 ce qui permet de garder cette vision à trois ans. Cette demande a été validée par BIOCCOP et par la Laiterie la LEMANCE. Le prix du lait a été défini de façon à ne pas favoriser un système par rapport à un autre. La différenciation du prix est neutre que ce soit pour le lait d'hiver et le lait de printemps. Ce prix prend en compte la différence de productivité entre les systèmes. Ce que souhaite CBF, c'est de permettre à de futurs éleveurs de se lancer avec une lisibilité sur 4 à 5 ans et en étant sûr de vivre de leur activité.

« Garder un lien avec la distribution et la transformation »

La filière lait de chèvre bio représente un volume de 6 à 7 millions sur les 500 millions de litres en conventionnel. La SAS chèvre bio de France collecte 3 millions de litres de lait. Le marché continue de se développer de façon exponentielle. Il y a une demande croissante tous les ans.

Si BIOCOOP est un client privilégié, le lait est aussi vendu dans d'autres circuits de distribution : des magasins spécialisés en bio ou bien de marques distributeurs en GMS. Aujourd'hui la SAS CBF noue des partenariats nouveaux auprès de grands groupes industriels pour la commercialisation de produits nouveaux.

localisation des opérateurs :

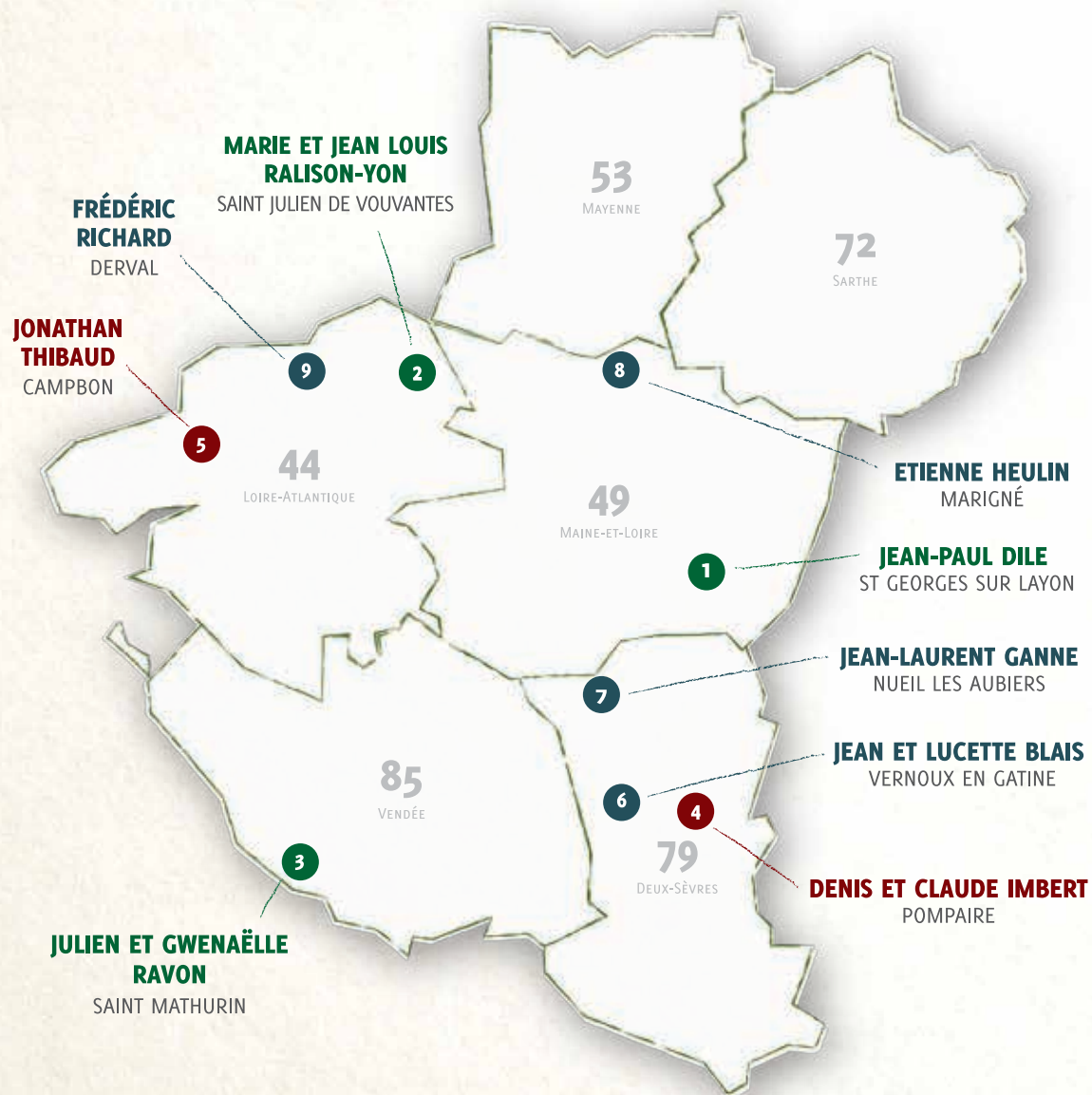




PARTIE V

PRÉSENTATION DES EXPLOITATIONS

Localisation des exploitations



Sommaire des éleveurs

ELEVEURS FROMAGER

- 1 - FICHE ÉLEVEUR DILE JEAN-PAULP.30
- 2 - FICHE ÉLEVEUR RALISON - YON MARIE ET JEAN LOUIS... P.32
- 3 - FICHE ÉLEVEUR RAVON JULIEN ET GWENAËLLEP.34

ELEVEURS FROMAGER ET LIVREUR

- 4 - FICHE ÉLEVEUR IMBERT DENIS ET CLAUDEP.36
- 5 - FICHE ÉLEVEUR THIBAUD JONATHANP.38

ELEVEURS LIVREUR

- 6 - FICHE ÉLEVEUR GANNE JEAN-LAURENTP.40
- 7 - FICHE ÉLEVEUR BLAIS JEAN ET LUCETTEP.42
- 8 - FICHE ÉLEVEUR HEULIN ETIENNEP.44
- 9 - FICHE ÉLEVEUR RICHARD FRÉDÉRICP.46



1 Jean-Paul DILE et Laurence THOMAS

GAEC de La RIFFARDERIE

SAINT GEORGES/LAYON (49)

Objectifs « Des techniques de transformation artisanale »

« Tout notre lait est transformé en fromage. Nous n'utilisons que des produits locaux pour les matières premières. Nous ne souhaitons pas industrialiser notre processus. Notre fromage est moulu à la louche selon des techniques de transformation artisanale, ce qui représente un temps de travail important. »



HISTORIQUE 1992 : Installation en bio
2011 : Statut GAEC entre époux



Données générales de l'exploitation



Productions :

- Chèvres
- Atelier de transformation fromagère
- Céréales

Taille du troupeau : 70 chèvres
Race des chèvres : En majorité des Alpines
Quelques Poitevines et Saanen



SAU : 51,5 ha
Parcellaire : 90% des terres autour des bâtiments
Type de sol majoritaire : Argilo-calcaire en partie

« Le pH est compris entre 7 et 8 permet de cultiver de la luzerne et du sainfoin »



Main d'œuvre : 2,33 UMO dont 1,83 sur l'atelier CAPRIN – 1 salarié à temps partiel



- Volume de Lait produit/an : 30 590 litres/an
- Volume de lait transformé : 28 000 litres/an
- Volume de Lait/chèvre/an : 437 litres/chèvre/an
- Volume de Lait/UMO : 16715 litres/UMO
- Prix du litre de lait transformé : 2€60/Litre
- Revenu disponible en €/UMO : 5 000 à 10 000 €



« L'activité chèvre est une activité peu rémunératrice car elle ne permet pas de cumuler les produits valorisables autre que le lait ou le fromage. »

commercialisation

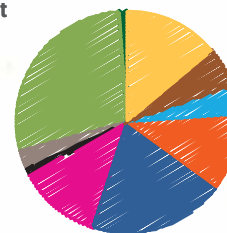
CIRCUIT-COURT

« Le temps d'astreinte est important, et ce tous les jours de la semaine après les mises-bas jusqu'au tarissement en novembre. Il faut compter le temps de traite deux fois/jour et la transformation en fromage. La livraison et la paperasse sont aussi chronophages.. »



ASSOLEMENT ET CONDUITE DES CULTURES

Assolement



Prairies permanentes : 0,48 ha
Prairies temporaires : 13,87 ha
Jachère : 1,49 ha
Betterave Fourragère : 0,5 ha
Féverole : 6,23 ha - rendement : 20 à 25 qtX/ha (vendu)
Tournesol : 9,91 ha - rendement : 20 qtX/ha (vendu)
Mélange triticale - Pois : 5,64 ha - 3 rendement : 5 qtX/ha (50% en vente)
Orge de printemps : 2,18 ha - rendement : 30 qtX/ha
Mélange céréalière (Orge - avoine - Pois) : 3,33 ha - rendement : 30 qtX/ha
Blé tendre : 6,92 ha - rendement : 25 qtX/ha (vendu)

Rotation



céréales
féverole
tournesol
mélange céréalière
prairies (4 ou 5 ans)

Composition des prairies de pâturage (4 ans) :
RGA/ Fétuque des prés/ Sainfoin/Trèfle violet

Composition des prairies de fauche (5 ans) :
RGA/ Fétuque des prés/ Luzerne

« Les prairies sont retournées tous les 4 ou 5 ans quand la densité des légumineuses tend à disparaître. Les légumineuses doivent représenter les 2/3 des prairies »



GESTION DU PÂTURAGE

• Durée de pâturage



Période de transition ¼ d'heure à ½ heure
tous les jours lors de la mise à l'herbe



5 heures/jour lors de la
Pleine pousse et l'été



Automne : pas de pâturage mais accès
extérieur : pénurie d'herbe

• **Temps de retour sur parcelle :** Pas de retour sur une même parcelle au cours de l'année

• **Système pâturant :** Pâturage rationné au fil avant. L'éleveur déplace chaque jour une clôture qui délimite une nouvelle surface à pâturer. Pas de fil arrière.

• **Itinéraires après pâture :** Fauche des refus – broyé et laissé sur place

« Les chèvres sont conduites au pâturage en fin de matinée lorsque l'herbe est sèche. Les parasites se réfugient alors à la base de l'herbe. Les chèvres étant un animal cueilleur, elle ne consomme que la partie supérieure de l'herbe et n'ingère pas le parasite. C'est une de protection « mécanique » contre le parasitisme ».



ALIMENTATION DES TROUPEAUX

Nature	Mise à l’herbe	Pleine Pousse	Eté	Automne	Hiver
Pâturage %tage dans la ration	20%	50- 60%	30 – 40%	10 %	
Fourrage 2 à 3 foin différents	Le matin : Légumineuse très riche rationnée : 1Kg/jour/ chèvre Journée et le soir : Foin de pré ou foin de céréales, à volonté, en fonction de la demande 2 Kg/jour/chèvre				
Concentré Céréales	800 g/jour/chèvre distribué en deux fois pendant toute la durée de la lactation			Pas de céréales pendant 1 mois au moment du tarissement	Reprise progressive des céréales avant la mise bas
Complément	Apport de minéraux avec les concentrés Base d’argile pour tapisser les parois intestinales.				



CONDUITE SANITAIRE DES TROUPEAUX

- **Problèmes sanitaires :**
 - Période de mise bas, période sensible : être vigilant,
 - Parasitisme lié au pâturage.
- **Traitements pratiqués :**
 - Allopathique non systématique pratiqué au moment du tarissement,
 - Traitement dépend de l'état d'amaigrissement, de la baisse de production, de la présence de diarrhée.
- **Analyse coprologique :** non - Observation de l'animal très importante.



« Les problèmes de parasitismes dépendent souvent l'humidité : l'année 2014 a vu une période de pluie importante qui a eu pour conséquence un développement de problèmes liés au parasitisme »



AUTONOMIE DE L'EXPLOITATION

- **Autonomie en fourrages grossiers :** 100 %
- **Autonomie en concentrés énergie :** 95%
- **Autonomie en concentrés azotés :** 100%
- **Type d'aliments achetés chaque année :** Achat de maïs grain, 3 tonnes/an



TÉMOIGNAGE DE L'ÉLEVEUR : « REPRODUCTION, ÉLEVAGE DES CHEVRETTES ET LA GESTION DES JEUNES ANIMAUX »

La reproduction se fait par saillie naturelle avec 3 boucs pour les 70 chèvres du cheptel. Un des bouc est renouvelé chaque année. La mise-bas demande beaucoup d'anticipation : il faut éviter les changements et le stress. L'alimentation doit être particulièrement suivie à cette période. Pour aider à la mise-bas, nous utilisons des gels de massage homéopathique.

Une centaine de chevreaux naissent chaque année. Nous avons fait le choix de nourrir les chevreaux sous la mère pendant 3 semaines. Ils sont ensuite vendus à l'OEUL PIRIOT à THOUARS entre 2€60 et 3€00 le kg, ce qui représente un gain de 26€ par chevreau en moyenne.

Nous gardons une douzaine de chevrettes pour le renouvellement du troupeau. Les choix des chevrettes se fait en fonction des mères : caractère, morphologie, productivité et facilité à la traite. Nous sommes vigilants à garder des lignées différentes et de la diversité dans le troupeau. Les chevrettes sont nourries sous la mère jusqu'à deux mois. Cela représente une perte de lait d'environ 2500 litres.

Même si ce choix induit un coût économique important, les avantages sont nombreux :

- Les animaux ne sont pas malades et la transition alimentaire se fait naturellement,
- Un gain de temps dans la production car il n'est pas nécessaire de préparer le lait,
- Un gain économique car les chevrettes sont élevées avec le troupeau et donc il n'a pas besoin de nurserie,
- Pas d'achat et d'utilisation de poudre de lait non bio transformée par des procédés industriels,
- Les chevrettes apprennent la clôture et le pâturage avec leur mère. Les dates des mises bas étant en février, elles commencent la mise à l'herbe dès les premiers mois avec le troupeau.

Nombre de litres nécessaires pour les 100 chevreaux :

- 2 semaines sous la mère
- 1 litre/jour/chevreaux soit 1500 litres

Nombre de litres de lait nécessaires pour l'alimentation des 12 chevrettes :

- 2 mois sous la mère
- 1,5 litre/jour/chevrette soit 1090 litres

Coût estimé de l'alimentation sachant que le prix du litre de lait transformé est de 2€60

2590 X 2,60 = 6734 €

2 Marie et Jean Louis RALISON-YON CAEC Ferme de la BAUDUSSAIS

SAINT JULIEN DE VOUVANTES (44)

Objectifs « Une recherche d'autonomie »

« Notre système est basé sur la recherche d'autonomie. Nous souhaitons en vivre décemment et réussir à avoir du temps. Nous portons 3 casquettes différentes : élevage, transformation et vente qui demandent beaucoup de temps pour chacune d'entre elles. »



HISTORIQUE

2002 : Installation en bio – CAD bio en 2004 – sur 25,50 ha / 30 chèvres
2015 : Location de 13 ha non bio – Conversion pendant 2 ans



Données générales de l'exploitation



Production : Chèvres – Transformation fromagère
Taille du troupeau : 65 chèvres + 15 chevrettes de renouvellement
Race des chèvres : Alpines et Poitevines



SAU : 38,50 Ha
Parcellaire : 33 hectares autour de la ferme - 2 ha à 1 Km - 3,75 ha à 1,5 Km
Type de sol majoritaire : sol limoneux-argileux et séchant



Main d'œuvre exploitants : 2 UMO – Pas de salarié



Volume de Lait produit/an : 32 000 litres/an
Volume de lait transformé/an : 32 000 (2000 litres pour alimentation des chevreux)
Volume de Lait/chèvre/an : 480 litres/chèvre/an
Volume de Lait/UMO : 16 000 litres/UMO
Prix du litre de lait transformé : Entre 2€30 et 2€50
Revenu disponible par /UMO : de 5 000 à 10 000 €

commercialisation

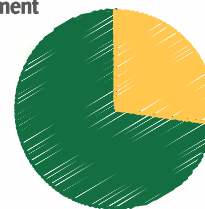
CIRCUIT-COURT

« Le temps passé pour la commercialisation représente près de 30 heures par semaine entre le transport, la préparation des commandes et la vente. »



ASSOLEMENT ET CONDUITE DES CULTURES

Assolement



Céréales (Triticale – Pois) : 10,5 ha (50 % d'auto-consommé) – rendement : 40 Qtx/ha
Prairies temporaires : 28 ha

Rotation (3 à 5 ans)



prairie
céréales
céréales

Composition des prairies de pâturage et fauche :

RGA / RGH / Fétuque des prés / Fétuque élevée / Fléole / TV / TH / Lotier

Composition des prairies de fauche (prairies éloignées)

Luzerne/fétuque



GESTION DU PÂTURAGE

• Durée de pâturage :

Mise à l'herbe, le plus tôt possible



8 heures/jour de la mise à l'herbe jusqu'en été



5 à 6 heures/jour l'été en fonction des températures et de l'état des parcelles



2 à 3 heures/jour l'automne

- Temps de retour sur parcelle : le plus long possible. Pas de retour si possible
- Système pâturant : avancée au fil à la pleine pousse et pâturage libre l'été ou l'automne
- Itinéraires après pâture : Alternance fauche - Pâturage ou broyage des refus

« Nous sortons le troupeau tous les jours afin de limiter le stress et favoriser des apports alimentaires le plus constant possible. Ce qui est important pour une pousse de l'herbe de qualité, c'est de favoriser le déprimage le plus tôt possible au printemps. Pour les parcelles qui ne peuvent pas être pâturées par les chèvres, nous pratiquons une première coupe d'enrubannage. Cela favorise un foin de deuxième coupe de meilleure qualité. »





ALIMENTATION DES TROUPEAUX

Nature	Mise à l'herbe	Pleine Pousse	Été	Automne	Hiver
% de l'herbe dans la ration	80 %	80 %	60 %	20 %	0
Fourrage	Mange très peu de fourrage quand pâturage			1 botte/jour	1 botte/jour
				200 kg/jour	200 kg/jour
Concentrés Triticale - pois	600g /chèvre	600g/chèvre	800g/chèvre	800g/chèvre	300g/chèvre
Complément	Minéraux toute l'année				

« Les quantités données en concentrés sont ajustées en fonction de la durée de pâturage. L'été, lorsque la qualité de l'herbe ou la durée de pâturage diminue, on augmente la quantité de concentrés.

Lors du tarissement, les chèvres restent 15 jours sans céréales puis on augmente progressivement les céréales pour atteindre 300 g de céréales à la mise bas. »



AUTONOMIE DE L'EXPLOITATION

- **Autonomie en fourrages grossiers** : 100%
- **Autonomie en concentrés énergie** : 100%
- **Autonomie en concentrés azotés** : 100%
- **Aucun aliment acheté cette année** : compléments minéraux achetés aux Comptoir des Plantes



CONDUITE SANITAIRE DES TROUPEAUX

- **Problèmes sanitaires** : troupeau porteur de paratuberculose.
- **Traitements pratiqués** : surveillance du troupeau.
- **Analyse coprologique** : 4 analyses par an. 1,5 mois après la sortie, en juin, en juillet et en sept- début oct.
- **Traitement préventif** pendant la période de pâturage.
- **Traitement curatif** : ponctuel et ciblé.

Notre troupeau est porteur de la paratuberculose. Les symptômes de cette maladie sont l'amaigrissement, une chute de lait et des diarrhées. On veille à ce que la maladie ne se réveille pas et que le troupeau reste en bonne santé. Pour cela nous ne chargeons pas les chèvres. Elles produisent 2 litres/jour/chèvre. On recherche avant tout un lait de qualité.

Nous réalisons aussi des traitements en préventif : ce sont des minéraux que nous rajoutons aux concentrés. Nous utilisons trois préparations différentes :

- Mélange d'algues et de plantes
- Vermifuge préventif. (Nous donnons cette préparation tous les jours pendant toute la durée du pâturage à raison de 2 g/jour)
- Préparation utilisée pour préparer les chèvres avant la mise bas.

L'ensemble de ces traitements représentent un coût de 1000€/an. Nous en sommes pleinement satisfaits. Avec les résultats des analyses coprologiques, nous réalisons des traitements allopathiques ciblés sur nos chèvres. Depuis le mois de janvier, seules 7 chèvres ont été traitées.

C'est l'observation de l'animal qui nous permet de savoir quelle chèvre traitée : poil piqué, amaigrissement, poche sous le menton, observation des paupières pour l'anémie » + les coprologies.



TÉMOIGNAGE DE L'ÉLEVEUR : « LA PRATIQUE DE LA MONOTRAITE »

« Nous pratiquons la mono-traite de manière continue depuis 3 ans. Nous sommes très satisfaits de cette technique. Le gain de temps est considérable, 1h30 par jour environ. Nous perdons environ 20% de lait et 10% de fromage. Les rendements fromagers sont meilleurs car le taux de matières fromageable est plus élevé. »

3 Julien et Gwenaëlle RAVON

EARL Le cap vert

SAINT MATHURIN (85)

Objectifs « Etre le plus autonome possible »

« Nous recherchons à être le plus autonome possible. Aucun fourrage et aucun complément ne provient de l'extérieur. Tout est produit sur la ferme. »



HISTORIQUE

2011 : Installation en bio le 1er février 2011

Conversion des terres (avril 2011 à avril 2013)

et des chèvres les 6 derniers mois (novembre 2012 à avril 2013)



Données générales de l'exploitation



Productions : Polyculture - élevage
• Chèvres - Atelier de transformation fromagère
• Vaches - Transformation fromagère (5000 litres de lait/an)
• Culture de vente

Taille du troupeau : 90 chèvres en production

Race des chèvres : Poitevines - quelques alpines



SAU : 70 Ha

Parcellaire : Parcellaire très dispersé - 11 ha autour des bâtiments accessibles aux chèvres

Type de sol majoritaire : Limoneux - argileux



Main d'œuvre exploitants : 2 UMO exploitant



Volume de Lait produit/an : 32 000 litres/an

Volume de lait transformé/an : 30 000 litres/an

Volume de Lait/chèvre/an : 355 litres/chèvre/an

Volume de Lait/UMO : 16 000 litres/UMO

Prix du litre de lait transformé : 2€90

Revenu disponible par /UMO : de 10 000 à 15 000

commercialisation

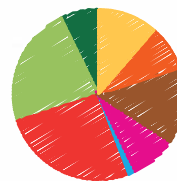
CIRCUIT-COURT

Marchés, vente à la ferme, magasin bio et magasin de producteurs.



ASSOLEMENT ET CONDUITE DES CULTURES

Assolement



- Prairies naturelles : 5 ha
- Prairies temporaires : 16 ha
- Prairies temporaires non utiles aux chèvres (foin pour agriculteur voisin) : 18 ha
- Choux ou colza fourrager : 1 ha
- Mélange céréaliier (Féverole, avoine, épeautre, triticale, pois) : 6 ha - 100% autoconsommé - rendement 30 Qtx/ha
- Triticale - Pois : 10 ha - vendu - rendement 25 Qtx/ha
- Blé meunier 6 ha (vendu) - rendement 30 Qtx/ha
- Maïs grain 8ha (50% autoconsommé) - rendement 45 Qtx /ha

Rotations

terres éloignées :



Composition des prairies de fauche (2 ans) : RGA / TV

terres autour de l'exploitation :



Composition des prairies de pâturage (4 ans)

RGA / TV / chicorée ou RGA / TV / Plantin / lotier



GESTION DU PÂTURAGE

• Durée de pâturage :



5 heures/jour
à la mise à l'herbe
(fin février - début Mars)



8 heures/jour
à la pleine pousse
(avril - mai - juin)



2 à 3 heures/jour
l'été



5 heures /jour
en automne
(sept - Octobre - novembre)

- Temps de retour sur parcelle :** 4 à 5 semaines, 3 passages maximum par parcelles au printemps
- Système pâturant :** pâturage tournant au fil avant, 10 jours sur 2ha découpés en 10 paddocks.
- Itinéraires après pâture :** alternance fauche/pâture ou pâturage mixte

« Concernant le pâturage, un lot de 2 à 3 parcelles tampon est utilisé en avril pour les vaches ou en fauche d'enrubannage. Ces parcelles sont ensuite rentrées dans le planning de pâturage en mai-juin alors que d'autres parcelles sont retirées du planning du pâturage et débrayées pour la fauche. »





ALIMENTATION DES TROUPEAUX

Ration proposée par chèvre et par jour

Nature	Mise à l'herbe	Pleine Pousse	Eté	Automne	Hiver
Durée de pâturage	5heures/jour	8 heures/jour	2 à 3 heures/jour	5 heures/jour	Pas de Pâturage
Fourrage - Foin de pré - RG / TV - Enrubannage	A volonté 0,5 Kg de MS 0,5 Kg de MS	A volonté 0,5 Kg de MS 0,5 Kg de MS	A volonté 0,7 Kg de MS 0,7 Kg de MS	A volonté 0,5 Kg de MS 0,5 Kg de MS	1 kg de MS 0,5 kg de MS
Concentré - Mélange céréaliier - Maïs grain	300g 300g	300g 300g	300 g puis 250*(1) g 300 g puis 250*(1) g	200g 300g	300g
Complément - Sel - Minéraux en poudre	A volonté 20 g	A volonté Arrêt des minéraux	A volonté Reprise en août *(2)	A volonté	A volonté

* (1) en août diminution de la quantité de concentré avec la baisse de production laitière

* (2) en août reprise des minéraux de la reproduction jusqu'aux mises- bas



CONDUITE SANITAIRE DES TROUPEAUX

- **Problèmes sanitaires** : présence de parasitisme en fonction des périodes de pâturage.
- **Traitements pratiqués** : traitement de tout le troupeau au printemps en fonction des résultats de l'analyse coprologique.
- **Analyse coprologique** : 2 analyses au printemps après les mises-bas et une en automne après la rentrée au bâtiment.

« Pour prévenir le parasitisme, nous essayons un ensemble d'action en préventif.

On donne des tisanes de plantes prêtes à l'emploi, de février en mai, période où on insiste beaucoup en prévention.

On complémente avec la Terre de Diatomée. Ce sont des sédiments marins qui auraient des effets sur le parasitisme. Elle assèche et crée des lésions sur le parasite. Ses effets sont intéressants et elle est peu couteuse. Elle apporte aussi des minéraux. Nous en donnons 20 g/jour/chèvre au printemps.

On utilise aussi des huiles essentielles en libre-service : les huiles sont versées dans un seau d'eau et la chèvre se sert en fonction de ses besoins (un seau différent pour chaque huile testée). C'est de l'auto-médication. Les chèvres viennent se servir si elles en ont besoin. C'est une technique un peu exigeant en main d'œuvre. On essaye de la faire au printemps et surtout l'hiver car on peut utiliser des huiles essentielles odorantes (ail, clou de girofle, tea tree) puisqu'elles n'ont pas d'incidence sur production de lait. Les huiles odorantes peuvent donner une odeur au lait transformé. Pour travailler sur l'immunité on peut aussi utiliser d'autres huiles essentielles comme du cyprès ou du ravintsara.

Le but de ces traitements ou compléments alimentaires est de garder les chèvres en bonne santé et de leur donner la capacité de mieux résister aux parasites ou agressions extérieures. Tous les traitements expérimentés ont un effet complémentaire. Un produit naturel seul ne suffit pas.



AUTONOMIE DE L'EXPLOITATION

- Autonomie en fourrages grossiers : 100%
- Autonomie en concentrés énergie : 100%
- Autonomie en concentrés azotés : 100%
- Type d'aliments achetés chaque année : aucun



TÉMOIGNAGE DE L'ÉLEVEUR : « ÉLEVAGE DES CHEVRETTES ET LA GESTION DES JEUNES ANIMAUX »

« Cette année, 160 chevreaux sont nés. Toutes les femelles sont élevées, 25 pour le renouvellement du troupeau et les autres sont vendues au fur et à mesure en fonction des demandes.

Protocole d'alimentation des chevreaux et des chevrettes :

- Séparation des chevrettes de leur mère à la naissance,
- Distribution de colostrum thermisé dans les 2 ou 3 premières heures après la naissance,
- Distribution pendant 4 à 5 jours du lait thermisé de chèvre,
- Distribution pendant 1 mois de lait de vache (50%) et de lait de chèvre (50%),
- Distribution jusqu'à 2 mois de lait de vache coupé avec 10 à 20% d'eau pour le rendre plus facile à digérer.

Les laits sont distribués deux fois par jour. La réaction des chevreaux permet de réajuster la proportion d'eau et de lait de vache. Si les chevreaux digèrent mal ou non pas d'appétit, on augmente la proportion d'eau dans le lait de vache. Nous disposons du lait de vache sur notre exploitation mais on peut aussi se fournir chez un éleveur de lait de vache bio sur une autre exploitation. Nous conservons ainsi notre lait de chèvre en fromage même si une petite partie est utilisée pour l'alimentation des chevrettes car il faut faire une transition progressive vers le lait de vache qui est plus difficile à digérer que de lait de chèvre.

Les chevrettes ne pâturent pas la première année. On évite le pâturage pour repousser l'échéance du parasitisme et leur permettre d'acquérir une bonne immunité et une meilleure résistance. A 6 ou 8 mois, elles sortent dans un parc qui leur est dédié et apprennent ainsi à gambader et à s'habituer au fil. Les chevrettes sortent au pâturage, l'année suivante, après leur première mise-bas. Nos chèvres sont menées au pâturage en deux lots : un lot de première et deuxième lactation et un lot de chèvres plus âgées. »



4 Denis et Claude IMBERT

GAEC LA CHEVROCHERE

POMPAIRE (79)

Objectifs

« Diversifier notre gamme des produits proposée aux clients »

« L'année 2017 est une année de changement. Nous avons un projet d'agrandissement du troupeau pour permettre l'installation d'un jeune dans le GAEC. Nous avons aussi agrandi notre laboratoire de transformation pour la fabrication des yaourts afin de diversifier notre gamme de produits proposée aux clients. »



HISTORIQUE

1981 : Installation en GAEC avec son père

1987 : Début de la production en chèvres et de la transformation

1995 : Installation de son frère – Agrandissement du troupeau à 120 chèvres puis agrandissement progressive du troupeau à 200 chèvres

2009 : Installation d'un séchoir



Données générales de l'exploitation



Production : Chèvres – Transformation fromagère
Vaches Allaitantes : 10 vèlages + bœufs – 30 à 40 bovins + Porcs 30 à 40

Taille du troupeau : 200 chèvres

Atelier de transformation fromagère et livraison en laiterie (Maison GABORIT)

Race des chèvres : Saanen



SAU : 80 ha dont 65 ha pour les chèvres

Parcellaire : 60 ha d'un seul tenant autour de la ferme (Quelques parcelles un peu éloignées)

Type de sol majoritaire : Sol sablonneux – limoneux, hydromorphe l'hiver et séchant l'été



Main d'œuvre : 4,3 UMO dont 2 UMO pour les 2 associés exploitants et 2,3 pour les salariés

Atelier CAPRIN : 2,3 - Fromagerie : 2



Volume de Lait produit/an : 135 000 litres/an

Volume de lait transformé : 130 000 litres/an

Volume de lait collecté : 5 000 litres/an (vente 1 journée par semaine d'avril à septembre)

Volume de lait/UMO : 30232 litres/UMO

Volume de Lait / chèvre : 650 litres/chèvre

Prix du litre de lait vendu en laiterie (données 2017) :

+ 30€/1000 litres si pas d'enrubannage

+ 20€/1000 litres si respect du cahier des charges bio cohérence

Prix du litre de lait transformé : 1€80 à 1€90/litre

Revenu disponible en €/UMO : > 20 000 €

commercialisation

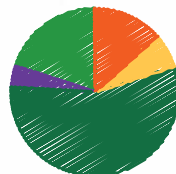
CIRCUIT-COURT : AMAP

CIRCUIT LONG : GABORIT



ASSOLEMENT ET CONDUITE DES CULTURES

Assolement



Mélange céréalière (triticale, avoine, pois) : 10 ha – Rendement 30 à 35 Qtx/ha

Maïs grains : 5 ha – Rendement 50 à 60 Qtx/ha

Prairies multi-espèces : 42 ha

Lucerne : 3 ha

Prairies naturelles : 15 ha (pour les vaches)

Rotation



prairie (3 ans)

mélange céréalière

maïs grain

céréales à paille

Composition des prairies de pâturage

RGA / RGH / TV (2 Variétés) / TH / TB (plusieurs variétés)

Proportion en poids au moment du semis de graminées – légumineuses : 20% - 80 %

« Plusieurs essais avec de la chicorée et du lotier ont été réalisés pour atteindre cette composition. La chicorée et le lotier n'ont pas été gardé car ils mettent plus de temps pour s'exprimer. Le TB est agressif donc couvre bien en attendant le TV qui ne s'exprime qu'en Mai »

Composition des prairies de fauche : Luzerne



GESTION DU PÂTURAGE

• Durée de pâturage



4 à 5 heures/ jour à la mise à l'herbe



7 à 8 heures/jour au moment de la pleine Pousse



Coupe fin juillet et août



3 à 4 heures/jour en automne



Pas de pâture l'été et l'hiver

• Temps de retour sur parcelle :

- 10 à 20 jours avec 4 passages par parcelles. Puis les prairies servent à la fauche.

- Les premières prairies qui ont servi pour la fauche deviennent des prairies pour la pâture.

• Système pâturant :

- Sur paddock ou avec fil avant et fil arrière quand le fourrage est haut, pour éviter le piétinement.

• Itinéraires après pâture :

- Fauche les refus et les donnent aux vaches.

- Premières prairies pâturées deviennent des prairies de fauche.





ALIMENTATION DES TROUPEAUX

Nature	Mise à l'herbe	Pleine Pousse	Été	Automne	Hiver
Pourcentage de l'herbe dans la ration	70%	70 % juin Puis 60%	0%		
Fourrage	30%	40%	100%	90%	100%
Concentré Mélange céréaliier Maïs grain Chèvre laitrière	300 g/chèvre 300 g/chèvre 250 g g/chèvre	300 g/chèvre 300 g/chèvre 250 g g/chèvre	300 g/chèvre 300 g/chèvre 250 g g/chèvre	300 g/chèvre 300 g/chèvre 250 g g/chèvre 300 g/chèvre 250 g/chèvre	400 g/chèvre 400 g g/chèvre 350 à 400 g/chèvre
Minéraux	30 g/jour Pierre à lécher				



AUTONOMIE DE L'EXPLOITATION

- **Autonomie en fourrages grossiers : 100%**
- **Autonomie en concentrés énergie : 100%**
- **Autonomie en concentrés azotés : 0%**
- **Type d'aliments achetés chaque année :**
 - Possibilité d'achat de Maïs en fonction des rendements
 - Achat de Chèvre laitrière : 15 tonnes, 730 €/tonne
- **Achat de paille :** 60 tonnes à 55 €/tonne



CONDUITE SANITAIRE DES TROUPEAUX

• Problèmes sanitaires :

- Problème de mammites cette année : soleil très fort en avril qui a provoqué des coups de soleil sur les mamelles
- Lot d'automne, tarie en août : montée du parasitisme après la mise bas

• Analyse coprologique (fréquences – période) :

• Traitements pratiqués :

- Vermifuge naturel : complexe de plantes à base d'ail et de fougère. (L'idéal est de l'administrer 2 à 3 jours de suite, mélangé à l'aliment.)
- Traitement en phytothérapie en mai – juin

« Ce qui est important, c'est de bien connaître son parasitisme en faisant au moins une coproculture et l'historique de la ferme. Notre troupeau est caractérisé par la présence d'*Haemonchus*. Ce sont des parasites très pathogènes chez les caprins. De nouvelles générations se développent dès que l'humidité du sol est favorable et que la température dépasse 18°C pendant plusieurs jours consécutifs.

Nous réalisons des analyses coprologiques en priorité chez les jeunes. Nous restons vigilants en mettant en pratique les techniques de gestion de parasitisme : rotations, retournement des prairies tous les 3 ans maximum, alternance pâture/fauche. Enfin, les chevrettes sortent la première année sur des prairies où il n'y a pas eu d'adultes. L'observation des animaux doit être soutenue sur la période critique en général en mai-juin puis avec un pic en juillet voire août. »



TÉMOIGNAGE DE L'ÉLEVEUR : INSTALLATION D'UN SÉCHOIR À FOIN

« Nous avons installé un séchoir à foin en 2009. L'utilisation de ce séchoir permet de ne pas faire d'enrubannage et de s'affranchir ainsi des problèmes de listériose et d'acidose.

C'est un investissement élevé (coût 150 000€, 120 000€ avec les aides) qui consomme de l'énergie pour son fonctionnement. En même temps, le fourrage obtenu est appétent et de qualité (18-19% de protéine) et vaut largement un foin de luzerne déshydraté. Le séchoir produit de 170 tonnes de Matière Sèche par an, ce qui permet une meilleure autonomie, une économie d'azote et de concentré.

Son utilisation modifie la gestion des parcelles et l'organisation de travail : il faut prévoir de commencer la fauche dès le mois d'avril. Globalement nous réalisons deux coupes en plus sur l'année avec des valeurs de foin très intéressantes. »

5 Jonathan THIBAUD

EARL Les belles de ronces

CAMPBON (44)

Objectifs « Une ferme à dimension familiale ancrée sur le local »

« Je recherche avant tout une ferme à dimension familiale. Je veux rester sur le local pour ne pas m'éparpiller et rester cohérent avec les principes de la bio. Je recherche évidemment un produit de qualité car la vente directe permet un échange et un retour client immédiat. A terme je souhaiterais aller vers le label Bio Cohérence qui prend en compte les notions d'isolation des bâtiments et d'économie d'énergie dans la gestion des transports par exemple. Concernant la production laitière, mon objectif est d'augmenter mon volume par chèvre. Je suis passé de 300 à 650 litres/chèvre/an en trois ans. J'aimerais tendre vers les 750 litres dès cette année. Je raisonne l'exploitation dans sa globalité, il faut accepter de ne pas être autonome à 100%. »



HISTORIQUE

2015 : Installation après un an de stage paysan créatif auprès de la CIAP
Ferme déjà en bio depuis 2007



Données générales de l'exploitation



Productions : Chèvres
• Atelier de transformation en fromage et livraison en laiterie (CBF)

Taille du troupeau : 110 chèvres

Race des chèvres : Multi-races : chèvres Anglos-nubienne, Alpine, Saanen, croisement entre races



SAU : 35 Ha

Parcellaire : Une grande partie (18 ha) autour de l'exploitation, 10 ha à 1 km et enfin deux parcelles de 3 ha un peu plus éloignées

Type de sol majoritaire : sol argilo-limoneux à bon potentiel



Main d'œuvre exploitants : 1,2 UMO dont 1 pour l'exploitant et 0,2 pour la conjointe collaboratrice



Volume de Lait produit/an : 65 000 litres/an
Volume de lait transformé/an : 32 500 litres/an
Volume de Lait/chèvre/an : 590 litres/chèvre/an
Volume de Lait/UMO : 54 000 litres/UMO
Lait vendu à la laiterie : 32 500 litres
Prix du litre de lait en laiterie : 837 €/1000 litres

Revenu disponible par /UMO : de 15 000 à 20 000

commercialisation

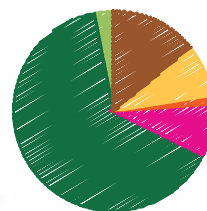
CIRCUIT-COURT POUR LE FROMAGE

« Je commercialise mes fromages sur un rayon de 20 km autour de ma ferme »



ASSOLEMENT ET CONDUITE DES CULTURES

Assolement



- Prairies temporaires : 1 ha
- Prairies multi-espèces : 23 ha dont 18 pâturables
- Luzerne : 3 ha
- Potiron - variété Bonnet turc : 0,5 ha - rendement : 6 tonnes/ha
- Maïs grain humide : 2,5 à 3 ha - rendement : 60 Qtx/ha en humide
- Mélange céréaliier (Triticale, pois protéagineux, Orge) : 5 ha - rendement : 40 Qtx/ha



Rotation



Composition des prairies multi-espèces :
Fléole/ RG/ TV (2 variétés) / TH / Luzerne / TV

« Concernant le mélange céréaliier, j'ai enlevé l'avoine et la féverole. L'avoine n'est pas assez énergétique pour la chèvre et la féverole, chez moi, est toujours malade. J'ai rajouté du pois protéagineux qui monte moins que le pois fourrager, et donc, qui ne verse pas. Je stocke le maïs humide en sac de 500 kg ce qui permet de mieux le conserver. J'ouvre un sac nouveau par semaine.

Ceci reste possible tant que les quantités de Maïs ne sont pas trop élevées. Enfin, je chaulx mes terres tous les ans à raison de 1 tonne/an/ha. Mon objectif est de pouvoir produire de la luzerne d'ici 5 ans. »



GESTION DU PÂTURAGE

• Durée de pâturage :



10 à 11 h/jour à la mise à l'herbe et à la pleine pousse

• Temps de retour sur parcelle :

- 6 à 8 semaines
- Retour possible sur les parcelles entre 1 à 2 fois en fonction de la proximité des parcelles

• Système pâturant :

- Avancement au fil avant
- Surface nouvelle tous les jours

• Itinéraires après pâture :

- Alternance fauche/pâturage

« Les chèvres sont dehors au maximum, toute la journée et après la traite du soir sauf quand il pleut ou par forte chaleur. L'été, les chèvres sont à l'extérieur même la nuit. Je n'accepte pas le gaspillage d'herbe surtout au printemps lorsqu'elle est très tendre.

Pour évaluer les quantités d'herbe nécessaire, je prévois 10 m² par chèvre et par jour avec une herbe à pâturer de 15 cm environ (hauteur d'herbe en entrée : 15 cm et hauteur d'herbe de sortie : 5 cm). Si la hauteur de l'herbe est supérieure à 15 cm, il y aura des refus. Pour 100 chèvres cela correspond à un carré de 1000 m². Sur une première parcelle de 1 à 1,5 ha, cela représente donc 10 jours de pâture. Sur la parcelle de 3 ha cela représente un mois de pâture. A partir de juin, l'herbe étant moins haute, je prévois des surfaces de 1500 m² pour le troupeau. A l'automne, je propose 2000 m²/jour mais les chèvres ne veulent pas pâturer. Je les amène sur une parcelle avec Bosquet et Ronces. Elles mangent alors les ronces. »





ALIMENTATION DES TROUPEAUX

Nature	Mise à l'herbe	Pleine Pousse	Été	Automne	Hiver
Pourcentage de l'herbe dans la ration	10%	70%	40%	50%	0%
Fourrage	70%	10%	40%	30%	80%
	Foin de luzerne ou prairie multi espèces				Foin de ray gras
Concentré	800 g/chèvre	800 g/chèvre	800 g/chèvre	800 g/chèvre	0 à 200-300 g
Céréales ou Maïs (500 g/j/chèvre) Correcteur azoté (300 g/j/chèvre)				Potiron	0 puis augmentation progressive
Complément Tournesol		Tournesol : 50 g /j/chèvre Fin mai au 15 octobre			
	Pierre à lécher				



AUTONOMIE DE L'EXPLOITATION

- **Autonomie en fourrages grossiers :** 100%
- **Autonomie en concentrés énergie :** 100%
- **Autonomie en concentrés azotés :** 0%
- **Type d'aliments achetés chaque année :**
 - ▶ Correcteur azoté 10 tonnes/an à 880 €/tonne
 - ▶ Tournesol : 2,5 tonnes/an
- **Achat de paille :** non



CONDUITE SANITAIRE DES TROUPEAUX

- **Problèmes sanitaires :** Quelques problèmes sanitaires sur les chevrettes : pasteurellose
« Je rencontre peu de problème sanitaire. Je pense que c'est lié à l'effet multi-race de mon troupeau. »
- **Traitements pratiqués :** - Au cours de la production laitière, traitement à base de plantes (préparation commerciale).
- Traitement allopathique au retour à la chèvrerie avant l'hiver.
- **Analyse coprologique :** - En moyenne 4 par an : début mai, juillet, septembre et fin de pâturage.
- Si traitement, réalisation d'une analyse coprologique de vérification après traitement.
- **Traitement préventif :** pendant la période de pâturage



TÉMOIGNAGE DE L'ÉLEVEUR : TRANSFORMATION FROMAGÈRE ET LIVRAISON EN LAITERIE

« Je recherche un lait de qualité avec un taux TB et TP élevé pour la transformation fromagère. Ce qui est important, c'est de réussir le pic de lactation au printemps pour maintenir un niveau de production élevé jusqu'en décembre.

Je livre le surplus de lait à la laiterie ce qui me permet d'optimiser mon temps de travail et de lisser ma transformation fromagère sur l'année. Au plus fort de la production laitière, je transforme 3 jours par semaine, et le lait supplémentaire est collecté par GABORIT. J'ai besoin de 500 litres de lait par semaine pour satisfaire ma production fromagère.

Quand la production journalière commence à diminuer, je transforme 4 jours par semaine (à partir du mois de septembre) puis 5 jours par semaine (à partir d'octobre) et enfin tous les jours de la semaine en novembre et décembre.

Au mois d'octobre, je fabrique une grande quantité de tomme de chèvre qui demande une période d'affinage de deux mois. Je peux ainsi vendre ces fromages au mois de décembre et même en janvier ce qui augmente ma période de vente. En 2016, j'ai produit 65 000 litres de lait et transformé environ la moitié. Cette possibilité de vendre en laiterie m'apporte une souplesse de travail et me permet de mieux gérer mes stocks et mes volumes.

Je propose une large gamme de produits : des lactiques, de la tomme et même du bleu de chèvre et du camembert de chèvre. La production de la tomme permet de gérer les excédents de lait. Elle est très demandée par les clients. Je crée régulièrement de nouveaux produits pour proposer une diversité à ma clientèle et accrocher de nouveaux clients. »

6 Jean et Lucette BLAIS

EARL LA PASTOURELLE

VERNOUX EN GATINE (79)



Objectifs « Minimiser les risques de maladies sur le troupeau »

« En tant que livreur, je recherche une productivité laitière et une bonne persistance de la lactation. Avec un troupeau de 200 chèvres, je recherche aussi à minimiser les risques de parasitisme et de maladie sur le troupeau. Nous avons été dans les précurseurs du pâturage en proposant jusqu'à 10 - 11 heures de pâturage par jour avec 3 retours par parcelle. Nous avons vécu des gros problèmes de strongles avec des chèvres qui chutaient en lait et qui s'amaigrissaient. Aujourd'hui, nous pratiquons un pâturage modéré avec un affouragement en vert à certaines périodes. »



HISTORIQUE

1982 : Installation avec 15 chèvres - Augmentation progressive du troupeau à 150 chèvres
 1994 : Construction d'une chèvrerie neuve - Augmentation de la taille du troupeau à 200 chèvres pour amortir le coût du bâtiment
 2002 : Premier épisode de paratuberculose avec renouvellement du troupeau
 2008 : Conversion en bio
 2010 : Création d'un atelier de poules pondeuses
 2012 : Deuxième épisode de paratuberculose avec renouvellement du troupeau



Données générales de l'exploitation



Production : Chèvres - Lait vendu en laiterie (Maison GABORIT)
 Poules Pondeuses : 600

Taille du troupeau : 210 chèvres

Race des chèvres : Alpines chamoisées



SAU : 43 ha dont 33 ha pour les chèvres

Parcellaire : 1 seul site attenant à la ferme

Type de sol majoritaire : sol acide - gâtine (terres abimées avec variation important sur une même parcelle)



Main d'œuvre : 2 UMO dont 1,2 exploitant sur l'atelier chèvre



Volume de Lait produit/an : 156 532 litres/an

Volume de Lait / chèvre : 745 litres/chèvre

Volume de Lait / UMO : 130 443 litres/UMO

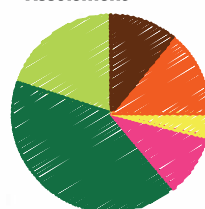
Prix du litre de lait vendu en laiterie : 857 €/1000 litres

Revenu disponible : > 20 000 €



ASSOLEMENT ET CONDUITE DES CULTURES

Assolement



Prairie naturelle : 10 ha (prairie n'est pas utilisée pour les chèvres)
 Prairie temporaire : 20,5 ha
 Trèfle d'hiver + sorgho en dérobé derrière les céréales : 5 ha - coupe pour affouragement en vert
 Colza en dérobé derrière les céréales : 2 ha - Récolté ou pâturé
 Mélange céréalier (Féverole, pois, blé) : 7 ha - rendement 40 Qtx/ha
 Maïs (grain sec ou humide) : 5,5 ha - rendement 80 Qtx/ha

Rotations



Prairie (3 ans)
 Dérobé sur sorgho et trèfle violet
 Céréales
 Maïs

Composition des prairies de pâturage

TV semée en pur ou TV - fléole



GESTION DU PÂTURAGE

• Durée de pâturage



4 à 5 heures/ jour
 du 15 février au 15 avril



Affouragement en herbe
 du 15 avril au 15 septembre



2 à 3 heures/ jour
 du 15 septembre au 15 octobre

- Temps de retour sur parcelle : pas de retour sur la parcelle.
- Système pâturant : au fil avant - surface nouvelle tous les jours.
- Itinéraires après pâture : fauche ou labour.

« Je me demande si le pâturage est adapté aux chèvres. Par expérience, je dirais que la chèvre est faite pour cueillir plutôt que brouter. Dans nos régions, la chèvre ne peut pas aller manger des bourgeons et des écorces. Elle ne peut ingurgiter les tanins et les écorces qui lui permettraient de s'en sortir vis-à-vis des strongles.

De plus, quand on fait pâturer une herbe de 10 à 12 cm de hauteur, c'est une herbe qui n'a pas beaucoup de fibre. La chèvre a donc un très bon pic de lait avec le pâturage mais elle a une persistance moindre du fait qu'elle n'ait pas assez de cellulose dans sa ration.

Avec l'affouragement en herbe, l'herbe lui convient beaucoup mieux car elle fait 40 cm de hauteur en moyenne et contient ainsi suffisamment de fibre. Il n'y a pas de problème de digestion et on obtient une bonne persistance de la lactation. »





ALIMENTATION DES TROUPEAUX

Nature	Mise à l'herbe	Pleine Pousse	Eté	Automne	Hiver
Pourcentage de l'herbe dans la ration	4 kg/chèvre/jour	Affouragement sorgho ou d'hiver	TV, trèfle	Pâturage sur repousse de sorgo	
Fourrage : matin et soir	1 Kg	Pas de foin		Foin de moins bonne qualité qui ne convient pas à la lactation	Foin de très bonne qualité en luzerne et de TV
Concentré Maïs – mélange céréalier Mélange de céréales +tourteaux ou soja	600 g /chèvre	600 à 800 g/chèvre		800 g/chèvre	900 g/chèvre
Minéraux	15 g/jour/chèvre				



AUTONOMIE DE L'EXPLOITATION

- **Autonomie en fourrages grossiers :** 50 %
- **Autonomie en concentrés énergie :** 100%
- **Autonomie en concentrés azotés :** 80%
- **Type d'aliments achetés chaque année :**
 - Achat de foin de luzerne : 26 tonnes à 180€/tonne
 - Mélange de céréales avec tourteaux : 10 tonnes à 700 €/tonne
 - Soja : 2 tonnes à 1000 €/tonne
- **Achat de paille :** 40 tonnes/an



CONDUITE SANITAIRE DES TROUPEAUX

- **Problèmes sanitaires :**
 - Paratuberculose ayant entraîné, une baisse de la production laitière et le renouvellement du troupeau à deux reprises,
 - Absence de parasitisme
- **Analyse coprologique :** une par an au moment du tarissement
- **Traitement :** pas de traitement en 2016



7 Jean-Laurent GANNE

NUEIL LES AUBIERS (79)

Objectifs « Recherche de l'autonomie alimentaire »

« Je recherche l'autonomie alimentaire avec l'introduction du pâturage dans l'alimentation des chèvres laitières. On obtient ainsi une marge supérieure avec la diminution des intrants. Je recherche aussi une meilleure organisation du travail avec moins d'astreinte sur la période de pâturage et une disponibilité pour les travaux des champs. »



HISTORIQUE

1979 : Installation en GAEC (3 associés) avec 40 VL et 80 chèvres

1994 : Arrivée d'un nouvel associé, construction d'une chèvrerie et développement de la chèvre. 240 chèvres, 90 VL, 15 VA sur 90 ha en 2 îlots

2001 : Séparation des associés et des différents ateliers en fonction des îlots de terres et démarrage du pâturage pour les chèvres

2009 : Début de la conversion simultanée des terres et des animaux
Ferme en bio depuis 2012



Données générales de l'exploitation



Production : Vaches allaitantes, Chèvres – Lait vendu en Laiterie (Collecte AGRIAL)

Taille du troupeau : 150 chèvres

Race des chèvres : Saanen



SAU : 43 ha

Parcellaire : 2 ha autour de la chèvrerie et le reste accessible à pied (10 min par sortie)

Type de sol majoritaire : sableux limoneux, séchant



Main d'œuvre : 1,23 UMO dont 1 UMO exploitant et 0,23 UMO groupement d'employeur



• Volume de Lait produit/an : 75 000 litres/an

• Volume de lait/UMO : 60976 litres/UMO

• Volume de Lait / chèvre : 500 litres/chèvre

• Lait vendu à la laiterie : 75 000 litres/an

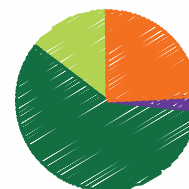
• Prix du litre de lait vendu en laiterie : 835€/1000 litres en moyenne

• Revenu disponible en €/UMO : > 20 000



ASSOLEMENT ET CONDUITE DES CULTURES

Assolement



Prairie naturelle : 6 ha

Prairies (foin, enrubannage, pâturage) : 23 à 25 ha

Betterbe : 1 ha

Mélange céréalier (Vesce, pois, triticale, avoine, féverole) : 10 ha

Rotations



Mélange céréalier (Avoine - Pois - Triticale - Vesce)

mélange céréalier (triticale - vesce ou féverole)

Prairie temporaire (3 à 4 ans)

Composition des prairies de pâturage
RA/TB/Dactyle/RGI

Composition des prairies de fauche :
RGI/TV/Fléole



GESTION DU PÂTURAGE

• Durée de pâturage



8 heures/jour à la mise à l'herbe et à la pleine pousse



1 à 3 mois d'interruption l'été en fonction des températures et de la qualité de l'herbe



Pâturage jusqu'en Novembre
5 à 6 heures/jour suivant la météo

• Temps de retour sur parcelle : retour possible entre 5 et 6 semaines – pas plus d'une fois par saison

• Système pâturant : avancement au fil avant

« Concernant le pâturage, l'éleveur est en situation favorable les trois premières années. La pression parasitaire est faible car il n'y a pas de précédent. Le parasitisme arrive au bout de trois ans. Pour éviter les problèmes de parasitisme, il est préférable de commencer la mise à l'herbe le plus tôt possible pour préparer la flore intestinale de la chèvre. Il faut que la chèvre attende l'herbe. Ensuite, il est important d'apporter des parcelles nouvelles en choisissant :

- Des parcelles nouvellement implantées,
- Des parcelles déprimées par les vaches allaitantes,
- Des parcelles fauchées

Derrière chaque pâturage, un délai de retour suffisamment long de 5 à 6 semaines doit être respecté. Si les parcelles sont trop hautes, pour éviter le gaspillage, on peut faire une fauche avec un enrubannage précoce. Dans la pratique, fin mai, on est toujours dans l'obligation de revenir sur une parcelle. Il faut prévoir en moyenne 5 à 10 m² par chèvre, avec une entrée d'herbe à 13 cm et une sortie à 5 cm. Je prévois 5 parcelles de pâture de 1 hectare sur lesquelles les chèvres restent entre 8 à 10 jours et 10 ha en tout pour les chèvres en comptant les parcelles de fauche. En général, les chèvres retournent sur chaque parcelle, 2 fois par saison. Enfin, je mets les chevrettes au pâturage dès la première année. Elles apprennent à pâturer et à vivre en troupeau. Elles sont soumises au parasitisme donc acquièrent une meilleure résistance. »





ALIMENTATION DES TROUPEAUX

Nature	Mise à l'herbe	Pleine Pousse	Été	Automne	Hiver
Pourcentage de l'herbe dans la ration	50 %	80 %	0 %	50 %	
Fourrage En Kg/jour/chèvre	1	0,5	1,5	1	1,5
Mélange céréaliier	600 g/chèvre	600 g/chèvre	500 g/chèvre	700 à 800 g/chèvre	300 à 500 g/chèvre puis 600 g/chèvre à la mise-bas
Chèvre laitière			300 g/chèvre		2,5 à 3 kg de betterave à la mise bas
Complément Correcteur Azoté : soja bio	300 g/chèvre	100 g/chèvre			300 g/chèvre
Minéraux	Pierre à lécher à disposition				

Chèvre laitière : aliment composé de luzerne, tourteaux de soja et de colza, maïs grain



AUTONOMIE DE L'EXPLOITATION

- **Autonomie en fourrages grossiers :** 100 %
- **Autonomie en concentrés énergie :** 100%
- **Autonomie en concentrés azotés :** 0%
- **Type d'aliments achetés chaque année :**
 - 4 tonnes de soja bio - 930 €/tonne
 - 4,5 tonnes d'aliments en chèvre laitière - 570 en €/tonne
- **Achat de paille :** non



CONDUITE SANITAIRE DES TROUPEAUX

• Analyse coprologique :

- 3 à 4 par an
- En mai après 2 ou 3 mois de pâture, en juillet, au tarissement, avant la mise au pâturage

« Il est nécessaire de faire au moins une coproculture pour connaître le statut de l'exploitation par rapport aux strongles. Pour certains strongles, il faut beaucoup de strongles pour les rendre pathogènes. A l'inverse, pour d'autres, peu de strongles suffisent car ils sont hautement pathogènes.

Différents traitements sont possibles de préférence au tarissement mais les familles de produits sont très limitées car les strongles acquièrent une résistance.

On peut utiliser des traitements alternatifs et préventifs avec les plantes ou bien encore les huiles essentielles. Par exemple, la chèvre qui a un instinct va dévorer des orties à un stade donné et les laisser de côté à d'autres. Pour les huiles essentielles, des expérimentations sont menées avec le CIVAM Haut bocage. Différentes huiles essentielles sont proposées aux animaux dans différentes bassines. L'animal va consommer l'HE qui lui convient le mieux.

L'utilisation des plantes à tannins est un dernier levier utilisé dans la gestion du parasitisme : lotier, chicorée, plantin... »



TÉMOIGNAGE DE L'ÉLEVEUR : « LIVRAISON DU LAIT EN LAITERIE »

« EURIAL est la branche lait du groupe AGRIAL, groupe coopératif agricole et agroalimentaire. EURIAL est issue de la fusion, en 2016, de 4 coopératives laitières du grand ouest et des producteurs d'Agrial. Elle collecte et livre le lait à deux laiteries Triballat (35) et la Cloche d'Or (37). La collecte du lait bio s'est organisée à partir de 2009.

Se posait alors la question de la définition du prix du lait de chèvre bio. Le prix du lait de chèvre conventionnel était très bas et non rémunérateur et il n'y avait pas de référence en bio. Notre groupe d'éleveur, issu du CIVAM haut bocage intéressé par le passage en bio a mené une réflexion économique autour de Bernard QUINTON, technicien chez EURIAL. La réflexion s'appuyait sur l'écart de prix entre le bio et le conventionnel en lait de vache. L'écart de 110€ n'était pas suffisamment rémunérateur pour du lait de chèvre. L'étude des charges de production sur la base de 3 élevages nous a permis de définir un écart nécessaire de 180€ pour le lait de chèvre.

Aujourd'hui, le prix du lait de chèvre collecté chez EURIAL est donc basé sur le prix de lait conventionnel auquel s'ajoute 180€. Le prix moyen du lait varie de 830 à 840€/1000 litres (2017). »

8 Etienne HEULIN

MARIGNE (49)

Objectifs

« Une nécessité d'être en polyculture – élevage »

« L'utilisation de la nature, de l'agriculture et de l'agronomie nécessite d'être en polyculture-élevage pour bénéficier d'une cohérence et créer un écosystème d'une part et un système économique sûr d'autre part. C'est à chacun de construire plusieurs ateliers complémentaires pour bénéficier d'un système résilient et ainsi de s'affranchir des aléas climatiques, sanitaires et économiques. La rotation des surfaces doit comporter des céréales et surtout d'autres « museaux » que celui des chèvres afin de lutter contre le parasitisme dans les prairies. Avoir plusieurs cordes à son arc rend service à l'écosystème ainsi qu'au système économique. »



HISTORIQUE

1994 : Installation avec un troupeau de 150 chèvres

2009 : Conversion en bio

2017 : Arrêt de l'atelier génisse



Données générales de l'exploitation



Production : « polyculture-élevage »

- Chèvres – Lait vendu en Laiterie (collecté par AGRIAL – vendu à la cloche d'Or)
- Cultures de vente

Taille du troupeau : 130 chèvres – 117 chèvres productives

Race des chèvres : Saanen (90%) et Alpine (10%)



SAU : 54 Ha

Parcellaire : Autour de l'exploitation sur un seul site



Type de sol majoritaire : Limon sur schiste

Main d'œuvre : 0,5 UMO pour l'exploitant, 50% de temps sur l'atelier caprin pour 1/3 de la marge nette.

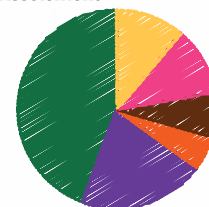


- Volume de Lait produit/an : 60 000 litres/an
- Volume de lait/UMO : 120 000 litres/UMO
- Volume de Lait / chèvre : 512 litres/chèvre
- Lait vendu à la laiterie : 60 000 litres/an
- Prix du litre de lait vendu en laiterie : 805 €/ 1000 litres
- Revenu disponible en €/UMO : de 15 000 à 20 000 €



ASSOLEMENT ET CONDUITE DES CULTURES

Assolement



- Prairies temporaires : 24 ha
- Luzerne ou trèfle violet : 11 ha - rendement 30 qtx/ha
- Méteil grain : 3 ha - rendement 30 qtx/ha
- Orges de printemps : 4 ha
- Féverole : 6 ha (40% d'autoconsommé)
- Blé : 6 ha (Vendu) – rendement 35 qtx/ha de récolté sur 5 ha semé

Rotations



Rotation majoritairement pratiquée



Autre rotation

- Blé
- Féverole
- Méteil
- Orge
- Blé
- Luzerne ou TV

- Méteil
- Céréales
- Blé
- Féverole
- Orge
- Prairies (4 ou 5 ans)

Composition des prairies de pâturage

RGH/Fétuque/paturin/TB

Composition des prairies de fauche :
Luzerne sur les prairies non accessibles au pâturage

« Si la prairie n'a plus assez de trèfle blanc au bout de deux ans, je fais du sur-semis du TB. »



GESTION DU PÂTURAGE

• Durée de pâturage



3 heures/jour à la mise à l'herbe puis 8 heures/jour



8 heures/jour à la pleine pousse



Accès permanent au pâturage même la nuit en été de juillet à septembre mais pour un lot uniquement



8 heures/jour en octobre

• Temps de retour sur parcelle : 10 jours avec 2 passages par parcelle

• Système pâturant : pâturage libre sur paddocks

• Itinéraires après pâture : pâturage des génisses l'hiver



ALIMENTATION DES TROUPEAUX

Nature	Mise à l'herbe	Pleine Pousse	Eté	Automne	Hiver
Pâturage Pourcentage de la ration	30 % → 80 %	→	20 %	30 %	
Fourrage Luzerne le matin, RG et TV le soir	70 % → 20 %	→	80 %	70 %	100 %
Concentré Orge + méteil + féverole	1Kg	800g	1 Kg	1 kg	400 g au tarissement
Complément	Aucun complément				

« Le foin donné doit être de qualité. A base de luzerne et de première coupe le matin, c'est-à-dire, riche en sucre. De seconde coupe le soir. Les chèvres aiment manger les plantes fauchées, séchées et apportées à l'auge. Elles refusent les mêmes plantes en vert. Par exemple, elles ne touchent pas aux orties sauf fin juin et juillet après la floraison.

De la même manière, les chèvres n'aiment pas les aliments qui fermentent. Elles choisissent des aliments qui sont sucrés, évolués et qui ne sont pas ammoniaqués. Lorsque je donne des pommes et des poires, elles choisissent très peu celles qui sont vertes voire mûres. Elles se jettent sur les fruits blets, pourris. »



AUTONOMIE DE L'EXPLOITATION

- Autonomie en fourrages grossiers : 100%
- Autonomie en concentrés énergie : 100%
- Autonomie en concentrés azotés : 100%
- Type d'aliments achetés chaque année : aucun



CONDUITE SANITAIRE DES TROUPEAUX

- **Problèmes sanitaires :** CAEV – Mycoplasme (germe dans les poumons et les articulations)
- **Traitements pratiqués :** utilisation des huiles essentielles.
- **Analyse coprologique :** pas d'analyse coprologique systématique

« C'est l'observation de l'animal avant tout qui me permet d'apprécier l'état de santé de mes chèvres. L'analyse intervient en dernier recours en cas de suspicion de problèmes importants. »

- **Traitement :** Utilisation de traitement allopathique (Eprinex) au tarissement. Traitement des chèvres les moins bien portantes puis traitement aléatoire du troupeau (un chèvre sur 5).



TÉMOIGNAGE DE L'ÉLEVEUR : CONDUITE DE PÂTURAGE ET GESTION DU PARASITISME

« Les chèvres ne sont pas menées ensemble au pâturage. Je trouve que les chèvres sont plus calmes par petits groupes. Je sépare donc mes chèvres en deux lots. Un lot de 65 chèvres âgées et un lot de jeunes. Je mets « les vieilles » sur des prairies où elles ont déjà pâture. J'essaie de mettre les premières et deuxième lactations, le lot des jeunes, sur des prairies qui ont reçu des génisses. Cette pratique permet de casser le cycle des germes et de démarrer ainsi une infestation modérée.

A la mise à l'herbe, je dispose de 2 blocs de 5 ha. Un premier bloc de 5 hectares pour le lot de jeunes chèvres et un bloc de 5 hectares pour le second lot. Chaque bloc est séparé en deux, ce qui permet un premier passage pendant 10 jours. Les chèvres vont ensuite pâturer la seconde partie du bloc, puis retour au bout de 10 jours sur la première partie bloc. Contraindre les animaux par petit lot sur des petites parcelles, implique d'y revenir ensuite. Après deux passages, les prairies servent à la fauche.

Un deuxième lot de parcelles est conduit d'abord pour la fauche et ensuite utilisé en pâture lors de la repousse sur la période de Mai-juin. Je mets en place le même dispositif que précédemment : 2 blocs de 5 ha, avec un bloc en 2 parties pour les plus jeunes et un bloc de 5 ha pour les vieilles. Elles y restent jusqu'à fin juin.

Pour la période de juillet à septembre, je reconstitue les lots non plus en fonction de l'âge. J'estime que les petits ont grandi. J'établis les lots par niveau de production. Je sors le lot de bonnes productrices tandis que les autres restent à l'intérieur. Les chèvres qui pâturent ont accès au pâturage la nuit. Lorsqu'il fait trop chaud, elles peuvent rester dans le bâtiment et sortent la nuit. Pour cette période, les parcelles sont ouvertes. Les chèvres ont accès aux 10 ha.

En automne, retour au pâturage pour l'ensemble du troupeau. Fin octobre, après le ramassage de pommes, je passe le lamier pour élaguer et je coupe les branches. Les chèvres se régalaient ainsi des branches coupées (fruitiers – haies notamment du frêne) qui représentent une part non négligeable de leur système alimentaire pour cette période. »

9 Frédéric RICHARD

DERVAL (44)

Objectifs « Une bonne valorisation laitière »

« Je recherche une bonne valorisation laitière. Il faut que les chèvres fassent du lait. Je fais du pâturage de manière intensive car ça me plaît, mais il faut que ça produise. Les deux sont liées. Les chèvres produisent quand elles ont de l'herbe de qualité à disposition. »



HISTORIQUE

« Recherche d'une autonomie avec le pâturage puis passage progressif en bio »

2007 : Année d'installation
2009 : Démarrage du pâturage
2013 : Conversion des terrains en bio
2015 : Conversion définitive : chèvre + terrain



Données générales de l'exploitation



Production : Chèvres – Lait vendu en Laiterie (TRIBALLAT)
Taille du troupeau : 300 chèvres
Volume de lait : 270 000 litres/an
Race des chèvres : Alpines



SAU : 60 ha
Parcellaire : 20 ha de prairies autour du bâtiment
Type de sol majoritaire : Argilo-limoneux à tendance séchant



Main d'œuvre : 2 UMO : 1 UMO exploitant et 1 UMO pour 1 salarié à temps partiel et 1 apprenti BPREA

« De février à mars, la charge de travail est très dense. Il faut compter 10 ou 12 heures de boulot par jour. Cette période correspond à la mise en route du pâturage, aux mises-bas dans le bâtiment, aux soins à donner aux chevreaux, l'allotement du troupeau auxquels s'ajoute la traite, l'alimentation et le soin aux animaux. »

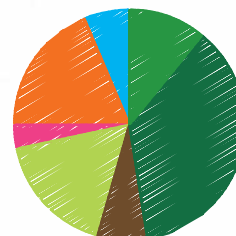


- Volume/chèvre : 900 litres/chèvre/an
- Volume de Lait/UMO : 135 000 litres/UMO
- Prix du litre de lait vendu en laiterie : 850 €/1000 litre en moyenne sur l'année
- Revenu disponible : > 20 000



ASSOLEMENT ET CONDUITE DES CULTURES

Assolement



- Mais Epis et Mais déshydraté : 4 ha - rendement : 70 Qtz/ha
- Mélange céréaliier (Pois – féverole – triticales – avoine) : 12 ha - rendement : 30 Qtz/ha
- Féverole : 2 ha - rendement : 25 Qtz/ha
- Prairies de fauche (Enrubannage, foin) : 11 ha
- Colza fourrager : 4,5 ha
- prairie temporaire : 28 ha
- Prairies permanentes : 6 à 7 ha

Composition des prairies de pâturage

RGA / Fléole / TV / Luzerne

Composition des prairies de fauche :

RGI / Fléole / TV / TB / Luzerne



GESTION DU PÂTURAGE

• Durée de pâturage



10 à 11 heures/jour à la mise à l'herbe et à la pleine pousse



Pâturage le soir après la traite à partir du changement d'heure



6 à 7 heures/jour en été et en automne

• Temps de retour sur parcelle : 6 semaines minimum

• Système pâturant :

- Avancement au fil avant
- Surface nouvelle tous les jours au moment de la pousse de l'herbe

• Itinéraires après pâture :

- Alternance fauche/pâturage et fauche des refus.
- Les refus sont ramassés

« La réussite du système repose sur la surface offerte aux chèvres, l'alternance fauche/pâturage et un retour contrôlé sur les parcelles. Il faut laisser la prairie se reposer 5 à 6 semaines pour éviter le parasitisme. J'ai découpé mes surfaces en 15 paddocks de 1,5 ha. Le temps passé sur chaque paddock varie de 3 à 4 jours au moment du déprimage ou l'été à 8 jours lors de la pleine pousse. Après le déprimage de printemps, la repousse des prairies est plus feuillue, et la qualité du fourrage meilleure. Je casse mes prairies tous les 4 ans quand le trèfle commence à disparaître. Cela limite aussi le parasitisme. »



ALIMENTATION DES TROUPEAUX

Nature	Mise à l'herbe	Pleine Pousse	Été	Automne	Tarissement
Herbe %Tage de la ration	66 %	66 %	33 %	33 %	0 %
Fourrage Foin	100 à 200 g/j/chèvre				1,5 kg
Enrubannage	300 g/jour/chèvre		1 kg/jour/chèvre		
Concentré Maïs Mélange céréaliier	200 g/chèvre 200 g/chèvre	150 g/chèvre 150 g/chèvre	200 g/chèvre 200 g/chèvre	300 g/chèvre 300 g/chèvre	300 g/chèvre 300 g/chèvre
Correcteur Azoté Féverole +luzerne déshydratée	200 g/chèvre 200 g/chèvre	150 g/chèvre 150 g/chèvre	200 g/chèvre 200 g/chèvre	200 g/chèvre 300 g/chèvre 400g/chèvre (sept.)	

« Je recherche une ration très riche en azote. Les quantités de concentré sont adaptées à la durée de pâturage dans la journée. Les chèvres sortent sur deux parcelles différentes dans la journée car elle aime le changement : une prairie multi-espèces et une prairie de colza.

Les prairies de colza sont avantageuses car elles sont riches en azote, aimées par les chèvres, et peuvent permettre jusqu'à 4 repousses par an. A l'inverse, Le TB n'est pas pâturé après le 15 mai car c'est une plante à port ras.

De manière générale, les chèvres mangent de tout jusqu'à l'épiaison et après c'est plus compliqué. Pour favoriser l'ingestion de l'herbe au pâturage, les chèvres ne doivent pas recevoir trop de foin ou de concentré le matin même si le foin est indispensable pour taponner la panse ».



AUTONOMIE DE L'EXPLOITATION

- **Autonomie en fourrages grossiers :** 100%
- **Autonomie en concentrés énergie :** 100%
- **Autonomie en concentrés azotés :** 0%
- **Type d'aliments achetés chaque année :**
 - Correcteur azoté 20 à 25 tonnes/an à 750 €/tonne
 - 10 tonnes de Luzerne à 276 €/tonne
 - 13 tonnes de Maïs déshydraté à 226€/tonne (de façon occasionnelle (sécheresse de 2016))
- **Achat de paille :** granulé de paille pour le paillage des chevreaux



CONDUITE SANITAIRE DES TROUPEAUX

- **Parasitisme :** peu fréquent
- **Analyse coprologique et une coproculture** pour déterminer le type de strongle présent
- **Traitement préventif :** minéralisation des chèvres en fin de tarissement
- **Traitement allopathique** fin mai

C'est l'observation du troupeau – poil piqué, amaigrissement- associée à une baisse de production laitière qui m'indique quand pratiquer un traitement. Je n'attends pas les résultats des analyses coprologiques.

Pour les chevreaux, j'observe quelques diarrhées. Je donne des aliments complémentaires à base de plantes. J'utilise aussi des granulés de paille pour la litière des chevrettes qui sont moins mouillées et donc plus saines. La nuit, je maintiens une température minimum dans la nurserie avec un chauffage au gaz.



“ En conclusion de ce guide, nous souhaitons adresser nos plus sincères remerciements à l'ensemble des producteurs du réseau Bio, acteurs principaux de ce guide. En effet, c'est grâce à eux que ce projet a pu aboutir et nous tenons à souligner leur disponibilité, leur intérêt pour le projet.

Nous remercions également le comité de pilotage qui a suivi ce travail (producteurs, animateurs du réseau CAB, FRAB Bretagne et FRAB Nouvelle Aquitaine et les vétérinaires de la clinique de Redon), ainsi que Virginie Hardouin stagiaire à la CAB pour la réalisation de ce guide. »





LE RÉSEAU DES PRODUCTEURS BIO

Le réseau Bio rassemble cinq groupes départementaux de producteurs

GAB 44 – GABB Anjou – CIVAM Bio 53 – GAB 72 – GAB 85

La Coordination AgroBiologique des Pays de la Loire fédère depuis 1991 ces organisations.

NOS OBJECTIFS

- Développer l'agriculture biologique en Pays de la Loire
- Construire des filières Bio locales et cohérentes
- Rassembler et défendre les producteurs Bio
- Sensibiliser le grand public

NOS COMPÉTENCES, AU SERVICE DES PRODUCTEURS

- Accompagnement des conversions
- Appui technique aux producteurs Bio
- Montage de dossiers individuels
- Animation de filières de production
- Valorisation des produits Bio locaux
- Soutien des producteurs Bio



QUI SOMMES NOUS ?



CAB Pays de la Loire

Angers

02 41 18 61 40

www.biopaysdelaloire.fr



LOIRE-ATLANTIQUE

GAB 44 – Nozay

02 40 79 46 57

accueil@gab44.org



MAINE ET LOIRE

GABB Anjou – Murs Erigné

02 41 37 19 39

gabbanjou@wanadoo.fr



MAYENNE

CIVAM Bio 53 - Laval

02 43 53 93 93

coordination@civambio53.fr



SARTHE

GAB 72 – Le Mans

02 43 28 00 22

contact@gab72.org



VENDEE

GAB 85- La Roche sur Yon

02 51 05 33 38

accueil@gab85.org

www.biopaysdelaloire.fr

Guide éleveurs

Élever des chèvres Bio

Avec le soutien financier de



• CAB •

Les Agriculteurs **BIO**
des Pays de la Loire

www.biopaysdelaloire.fr